

AOÛT 2007

N° 2730
61^e année
du 2 août
au 5 septembre 2007
Prix : 3€ (20 F)



L'ACTION FRANÇAISE 2007

paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – Téléphone : 01-40-39-92-06 – Fax : 01-40-26-31-63 – Site Internet : www.actionfrancaise.net

Tout ce qui est national est nôtre

SARKOZY UNE CONSTITUTION SUR MESURE

L'éditorial de Pierre PUJO
(page 3)

PROCHAINS NUMÉROS
DE L'AF 2000 :
6 septembre
20 septembre

L'ESSENTIEL

Pages 2 et 4

POLITIQUE FRANÇAISE

– L'euro : leur monnaie,
notre problème

par Henri LETIGRE

– Institutions :
Napoléon Sarkozy
et le modèle américain

par Aristide LEUCATE

Pages 5 et 6

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

– La libération
des infirmières bulgares
– La victoire ambiguë
des islamistes en Turquie

par Pascal NARI

– La mort du dernier roi
d'Afghanistan

par Houchang NAHAVANDI

Pages 4 et 11

HISTOIRE

– Une lettre de
Paul-Marie Coûteaux
– Gaston d'Orléans,
prince rebelle

par Michel FROMENTOUX

Page 11

PHILOSOPHIE

– Strauss, penseur
d'un classicisme baroque

par Pierre CARVIN

Pages 12 et 13

ARTS & LETTRES

– Un cyclop(e) en Gâtinais
– Lectures juvéniles

par René PILLORGET
par Anne BERNET

Pages 14

LES GRANDS TEXTES

– Histoire et providence

par Francis VENANT

Pages 16

COMBAT DES IDÉES

– Non, le nationalisme
n'est pas un péché

par Yves LENORMAND

Être royaliste en 2007



Notre dossier par M. FROMENTOUX et J.-Ph. CHAUVIN (p. 7 à 10)

Au moment où l'inspection du travail a décidé de saisir le parquet de Versailles pour d'éventuelles poursuites pénales contre Renault après une enquête administrative sur les suicides de trois salariés du technocentre de Guyancourt (Yvelines), un salarié de l'usine PSA de Mulhouse s'est donné la mort sur son lieu de travail, portant à six le nombre de suicides dans cette entreprise depuis le début de l'année, et suscitant un vif émoi auprès des salariés qui ont décidé de convoquer un comité d'entreprise extraordinaire.

SUICIDES AU TRAVAIL Remettre l'être humain au cœur du projet d'entreprise

Ce serait évidemment une erreur de stigmatiser ces deux entreprises de l'automobile : sans doute ont-elles la taille critique, des services de médecine du travail et des dispositifs d'alerte sociale suffisamment bien organisés pour que les cas de souffrance psychologique ne restent pas méconnus et pour

que la question du lien entre ces suicides et les conditions de travail soit clairement posée. Ces entreprises ne sont pas les seules concernées et un cas de suicide d'un salarié de la centrale EDF de Chinon, fait actuellement l'objet d'une bataille judiciaire entre EDF et la Sécurité sociale qui a reconnu sa dépression

comme une maladie professionnelle.

À l'évidence, les cas de suicides provoqués, au moins en partie, par les difficultés de la vie professionnelle sont plus fréquents qu'il n'y paraît, même si, dans la plupart des cas de suicide, on exonère *a priori* la responsabilité du travail pour chercher des causes avant tout dans l'entourage affectif et familial du suicidé.

Puisque les actifs passent la majeure partie de leur journée au travail, puisque le travail constitue pour eux la première forme de lien social, il est pourtant logique de considérer que leur travail peut être, dans de nombreux cas, une des causes du suicide.

L'ÉTAT D'ANARCHIE

■ On en parle depuis si longtemps qu'on avait fini par ne plus y croire. L'obligation pour les agents des transports publics d'assurer un service minimum va devenir une réalité, si du moins le processus législatif, engagé devant le Parlement, va jusqu'à son terme.

Les entreprises devront avoir un plan de transport minimum. Chaque salarié devra déclarer deux jours avant la grève s'il y participe ou non. Un vote à bulletins secrets devra être organisé au bout de huit jours de conflit ; les jours de grève ne seront pas payés... On sent que le gouvernement a marché sur des œufs pour ne pas risquer de réveiller l'ire des syndicats.

M. Xavier Bertrand, ministre du Travail et des Relations sociales, a juré que le projet ne touche en rien au droit de grève. Il vise seulement à rendre

plus difficile son exercice. Cela suffira-t-il à assurer le transport des voyageurs ? Il faudra bien en arriver à interdire le droit de grève dans les transports publics. Pendant longtemps le gouvernement a réquisitionné les grévistes, il assurait au besoin leur remplacement. Peu à peu le pouvoir a laissé s'effriter la réquisition en renonçant à y recourir.

N'hésitons pas à dire que le droit de grève doit être interdit dans les entreprises qui assurent un service public. On ne peut accepter que les usagers soient pris en otage par des salariés qui s'approprient leur outil de travail.

Il faudrait travailler à changer les mentalités, et contester le droit de grève dans sa généralité. Tant que l'on refusera d'aller jusque là, l'état d'anarchie subsistera.

A.F.

Sortir du silence

L'usine PSA de Mulhouse doit d'autant moins être stigmatisée qu'elle a pris la mesure du problème, mettant en place un numéro vert et une cellule d'assistance psycholo- ➤➤

Guillaume CHATIZEL

Suite page 2

M 01093 - 2730 - F: 3,00 €



Remettre l'être humain au cœur du projet d'entreprise

Suite de la page 1

grique. Mais dans combien d'autres entreprises stress ou harcèlement sont tus et conduisent des salariés à de graves dépressions ?

De toute évidence, il aurait été à l'honneur des socialistes de se pencher sur la question du bien-être des salariés, des relations humaines au travail, plutôt que de croire que le bonheur n'est qu'une question de réduction du temps de travail. De toute évidence, on peut craindre que ces questions cruciales ne soient pas plus prises en compte par un gouvernement qui affiche son orientation libérale et se revendique du slogan "travailler plus pour gagner plus".

Richesse humaine

Il est pourtant indispensable de replacer l'être humain au cœur de l'entreprise et urgent de transformer les services de "ressources humaines" en service de "richesse humaine". Car si l'homme n'est plus considéré que comme une ressource, on pourrait finir par l'épuiser !

Notre société doit, au contraire, se pencher sur les pressions que les salariés peuvent subir dans leur activité professionnelle. Il faut notamment veiller à ce que l'exigence de rentabilité imposée par la compétition économique ne pèse pas trop lourdement sur les salariés. Chez Renault, où un plan pour éviter la surcharge de travail et de stress a été mis en place après les suicides en série au techno-

centre de Guyancourt, le PDG Carlos Ghosn a évoqué les tensions qui pouvaient exister dans l'entreprise.

Il a surtout rappelé, que dans cette entreprise qu'il veut faire "gagner" sur les marchés, les salariés ont droit à l'échec : « **Il y a une notion de l'échec qui a été mal interprétée. L'entreprise n'y a pas droit et nous devons réussir nos engagements. Mais les individus, eux, ont droit à l'échec, sans tomber dans la complaisance bien sûr.** »

Repenser l'organisation du travail

Et c'est donc par l'organisation du travail qu'il faut partout favoriser la coopération pour réaliser les objectifs des entreprises, sans que l'obligation de résultat ne finisse par reposer sur les seules épaules de quelques salariés.

Si un jour un gouvernement a le courage d'affronter le tabou des 35 heures, plutôt que de contourner l'obstacle par un mécanisme d'heures supplémentaires, il faudra notamment s'interroger sur le respect des rythmes tout au long de la vie. Peut-on continuer à appliquer mécaniquement la même durée de travail hebdomadaire à un jeune salarié, à une jeune mère de famille et à un pré-retraité ?

Ces suicides au travail en série doivent inciter médecins du travail, organisations syndicales et professionnelles, pouvoirs publics, à repenser globalement l'organisation du travail pour garantir que chaque salarié reste protégé d'un stress, d'un harcèlement ou d'une excessive surcharge de travail, qu'il ne serait pas capable de supporter.

Guillaume CHATIZEL

L'euro : leur monnaie, notre problème

En réponse _____ par _____ prix, avant de à leurs in- _____ mieux réexporter terlocu- **Henri LETIGRE** le "made in Germany", qui se vend sur sa qualité malgré des tarifs à la hauteur de son image : qui demande le prix d'une BMW, d'une Mercedes ou d'une Porsche ?

L'euro fort est une aubaine pour l'Allemagne, mais une calamité pour la France.

Quinze ans après le lancement de la monnaie unique, la donne a quelque peu changé. Les annonces de puissance de la monnaie européenne se sont confirmées, mais pour le malheur de l'économie française et de son industrie exportatrice, contrairement aux promesses des défenseurs d'une construction européenne génératrice de croissance. L'euro n'est pas adapté à notre infrastructure productive car il s'agit d'un instrument politique et non économique.

En 1991, le président Mitterrand chercha à minimiser les conséquences de la réunification allemande en arrimant définitivement le pays à l'UE. La négociation du traité de Maastricht porta donc sur la création de ce qui ne s'appelait pas encore l'euro. Pour l'Allemagne, le triomphe que représentait l'absorption de l'ex-RDA découlait de la puissance acquise par le deutschemark, auquel elle n'aurait pas renoncé sans que la France consente à lui substituer un clone, et sans que soient instaurés les fameux critères de convergence, doublés du pacte de stabilité, ainsi que le contrôle de la nouvelle devise par une banque centrale indépendante.

Les gouvernements allemands ont vu juste, comme le confirment les succès des exportateurs d'outre-Rhin, qui profitent d'une monnaie forte pour importer matières premières et pièces détachées à bon

Perte du savoir-faire

L'économie française, quant à elle, s'est toujours appuyée sur une devise au positionnement différent. L'inflation de l'euro lui est particulièrement préjudiciable.

Les spéculateurs internationaux ont procédé par élimination : les Chinois ayant décidé de rattacher le yuan à la devise américaine, sa contre-valeur serait minorée ; la BOJ (Bank of Japan) accompagnant la reprise de l'Empire du Soleil Levant par de faibles taux d'intérêts et les États-Unis subissant des déficits commerciaux sans cesse plus importants, une seule devise était susceptible d'augmenter...

Ce "deutschemark bis" est mécaniquement responsable de la crise du commerce extérieur français : nos exportations sont de plus en plus chères et nos importations de moins en moins coûteuses. Progressivement, cette dépendance structurelle va provoquer deux conséquences majeures. Nous serons tout d'abord privés d'une partie de la croissance indispensable à la réussite du pari économique de Nicolas Sarkozy, qui repose sur l'augmentation de la consommation et se traduira donc par une accélération des importations. Par ailleurs, nous allons perdre une partie de notre savoir-faire industriel : les entreprises qui font faillite ne pourront pas renaitre de leurs cendres sans une véritable rupture avec les chaînes que l'euro représente, plus que jamais, pour notre économie.

LE MONDE ET LA VILLE

MARIAGE

● Nous apprenons avec une très grande joie le mariage de notre ami et collaborateur **Renaud DOURGES**, de Guadeloupe, avec **Mlle Lala RAVAINOSON** (de Madagascar).

La cérémonie a eu lieu ce samedi 28 juillet à la mairie de Vieux Habitants (Guadeloupe). Elle a été suivie d'un fête dans un cadre champêtre et enchanteur chez des amis des mariés.

Nous présentons à Renaud Dourges et à son épouse nos vœux bien affectueux de bonheur.

DÉCÈS

● Nous apprenons avec beaucoup de peine le décès de **M. Jacques-Yves DESSERREY**, survenu bru-

talement le 6 juin dernier à l'âge de soixante-trois ans.

Directeur d'une chaîne de magasins spécialisés dans le pneumatique, puis négociant en vin, il avait reçu de nombreuses distinctions sportives ; il était maître rôtisseur de la confrérie de la Chaîne des Rôtisseurs (association mondiale de la gastronomie).

Sa fidélité sans faille à l'Action française faisait de lui un porte-parole et un défenseur de nos idées.

Ses obsèques ont été célébrées à Rennes en l'église Sainte-Thérèse le 6 juin, suivies de l'inhumation à Massugas dans le Sud Ouest, dans le caveau familial dans la plus stricte intimité.

À ses cinq enfants, à ses trois petits-fils (dont le petit Albéric, né le 24 mai, qu'il eut juste le temps de connaître) et à ses cinq petites-filles,

nous présentons nos bien sincères condoléances, avec l'assurance de nos prières.

INFORMATION

● **L'ASSOCIATION DE LA CROIX BLANCHE MIRACLE DE BAYONNE** communique : **dimanche 26 août 2007**, 556^e anniversaire du miracle de Bayonne.

- **9 h 30** : prière à la cathédrale ;
- **11 heures** : messe à la chapelle Notre-Dame-des-Sept-Douleurs précédée du Rosaire à 10 heures ;
- **12 h 30** : dépôt de gerbe à la Croix du Miracle, avenue de Pampelune, à Bayonne ;
- **13 heures** : repas sur place ou à proximité.

* Pour tout renseignement : 05 59 63 20 99

L'AVORTEMENT À L'ÉCOLE Aux parents de se faire entendre !

L'affaire de la propagande à l'école en faveur de l'avortement vient de rebondir (voir L'A.F. 2000, du 19 juillet). Le ministre de l'Éducation nationale, M. Xavier Darcos, qui, après avoir été hostile au nom du principe de précaution, "suspendait" sa décision depuis quelques semaines, vient d'autoriser la réalisation et la diffusion dans les lycées et collèges du DVD du film récompensé par le festival de Cannes 4 mois, 3 semaines et 2 jours, qui, nous l'avons montré, n'a d'autre but que de faire admettre que l'avortement est, non pas horrible en soi, mais tolérable et "propre" quand il est toléré par la loi...

La mise en condition des jeunes esprits n'est que trop évidente. Comme le dit dans un communiqué l'association Choisir la Vie, « le supposé débat faisant suite à la diffusion du film auprès du jeune public s'en trouvera ainsi, indubitablement, faussé et orienté ».

Et de rappeler que « les parents, premiers éducateurs, demeurent seuls juges de la maturité de leur enfant à visionner de telles scènes. » C'est pourquoi il importe de « faire valoir le droit à l'objection de conscience des parents soucieux d'assurer à leurs enfants une information complète et vraie ».

La preuve est ainsi donnée que le gouvernement actuel, tout comme les précédents, est incapable de résister à la pression du planning familial et des officines de vertu républicaine...

M.F.

LA FIN DE LA REPENTANCE ?

En visite à Dakar le 26 juillet, Nicolas Sarkozy s'est attiré les foudres d'une partie de la presse locale, qui a dénoncé un discours trop paternaliste... Revenant sur le passé, le président de la République a répété que « la colonisation fut une grande faute », en excluant cependant toute repentance : « Nul ne peut demander aux générations d'aujourd'hui d'expier ce crime perpétré par les générations passées. » Selon lui, « le colonisateur est venu, il a pris, il s'est servi, il a exploité, il a pillé... », mais « il a aussi donné » : « Il a construit des ponts, des routes, des hôpitaux, des dispensaires, des écoles. Il a rendu fécondes des terres vierges, il a donné sa peine, son travail, son savoir. » La rupture avec l'autoflagellation chiraquienne est incontestable. C'est un bon point pour Sarko !

G.D.

L'ACTION FRANÇAISE 2000

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris
Tél. : 01-40-39-92-06 • Fax : 01-40-26-31-63
I.S.S.N. 1166-3286

- Directeur : **Pierre Pujo**
- Secrétaire de rédaction : **Michel Fromentoux**
- Politique : Georges Ferrière, Yves Lenormand
- Politique étrangère : Pascal Nari
- Économie : Henri Letigre, Serge Marceau.
- Enseignement, famille : **Michel Fromentoux**, chef de rubrique
- Sciences et société : Guillaume Chatizel,
- Outre-mer : Pierre Pujo
- Médecine : Jean-Pierre Dickès
- Livres : René Pillorget, Anne Bernet, Pierre Lafarge, Philippe Aleyrac, Romaric d'Amico
- Arts-lettres-spectacles : Renaud Dourges, Monique Beaumont
- Cinéma : Alain Waelkens
- Combat des idées : Pierre Carvin, Jean-Philippe Chauvin
- Art de vivre : Pierre Chaumeil
- Chroniques : Jean-Baptiste Morvan, François Leger
- Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost
- Photos : François Tabary

Abonnements, publicité, promotion : Monique Lainé

UNE CONSTITUTION SUR MESURE

Fort de sa victoire présidentielle, Nicolas Sarkozy considère qu'il a été élu pour « faire quelque chose sur tout ». Il entend imposer sa volonté de réforme dans tous les domaines, économique, fiscal et social, sans oublier le remaniement de la carte des tribunaux ou l'autonomie des universités. Il entend combattre la centralisation administrative, l'assistanat, l'étatisme, mettre à l'honneur l'initiative privée, encourager la pratique des heures supplémentaires « afin de gagner plus ». En bref, il veut débloquent la société française en la débarrassant d'un certain nombre de lourdeurs et de scléroses. Ce programme a la faveur d'une grande majorité de Français. Encore va-t-il se heurter à bien des habitudes, et les gens n'aiment pas en changer même si un mieux doit en sortir... Pour le moment MM. Sarkozy et Fillon se bornent à des annonces dont ils prévoient des effets bénéfiques pour tous.

Déjà trente révisions...

Il aurait été étonnant que cette agitation réformiste, qui se veut une "rupture", ne touche pas aux institutions politiques. De fait, la réforme des institutions a été la matière du discours prononcé à Épinal le 12 juillet par le président de la République en référence à celui prononcé dans cette même ville par le général De Gaulle en 1946 où celui-ci, peu satisfait d'avoir, à la faveur de la libération du territoire, remis en place une république qu'il avait ramassée dans la boue et le sang, invitait les Français à rêver d'une autre république qui ne verrait le jour qu'en 1958 après un nouvel essai décevant.

Que les Français soient périodiquement déçus par les réformes constitutionnelles qu'on leur propose, il faut bien le constater. Pourtant ils adoptent chaque fois les nouvelles institutions, sinon dans l'enthousiasme, du moins avec empressement sur la foi de gens qui leur promettent qu'ils vont résoudre enfin les problèmes de gouvernance de la France. Comme l'a souligné M. Sarkozy à Épinal, « La France a d'abord besoin d'être gouvernée » (ne faisant là que reprendre une formule de l'historien Jacques Bainville). Malheureusement, la plupart du temps, au lieu de chercher à doter le pays d'institutions qui permettent au pays d'être convenablement gouverné, on a cherché le moyen de complaire à certains idéologues ou de satisfaire certaines ambitions personnelles...

Quel que soit le désir de M. Sarkozy d'imprimer sa marque sur les institutions françaises, on ne peut qu'être frappé par la désinvolture avec laquelle il remet en question la constitution de la V^e République. Il est vrai que la malheureuse a déjà subi une trentaine de révisions surtout dans les années les plus récentes, et non des moindres. Ainsi le droit de recours devant le Conseil constitutionnel a-t-il été élargi et le septennat présidentiel réduit au quinquennat. Le principe de la sauvegarde de l'intégrité du territoire a été remis en question à plusieurs reprises pour permettre la liquidation des départe-



PAR
PIERRE PUJO

ments français d'Algérie et il l'est actuellement pour conduire à l'abandon de la Nouvelle-Calédonie... Dans ces conditions, pour quoi M. Sarkozy n'accommoderait-il pas les institutions à sa façon ? La constitution de la V^e République n'a rien d'un texte sacré bien que qualifiée de "loi fondamentale".

Quelle représentation ?

Si le président de la République tient à cette réforme des institutions c'est en vue de disposer des moyens de réaliser le programme d'action qu'il avait dans la tête en menant sa campagne électorale. En fait il a d'ores et déjà opéré une réforme importante dans la conduite des affaires publiques en constatant dans son discours d'Épinal que « le président gouverne » et en justifiant ainsi que le Premier ministre se borne à appliquer la politique du président. Ce n'est pas ce que prévoit l'article 20 de la Constitution qui dispose que « le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation ».

Pour être servi plus sûrement, l'hôte de l'Élysée choisit lui-même les membres de la "commission de réflexion sur la réforme des institutions". Pas question de faire désigner par les assemblées les treize participants à cette instance. Pour commencer il désigne les quatre personnalités qui représenteront la gauche. Parmi eux Jack Lang, professeur de droit public, apportera le renfort de ses compétences. Ceux qui le prenaient pour un saltimbanque lui découvriront d'autres talents... En le débauchant, M. Sarkozy jette une fois de plus le trouble au sein du Parti socialiste où l'on se met à dénoncer les "traîtres".

Cependant le mécontentement sévit aussi dans les rangs de l'U.M.P. où l'on déplore que les fidèles soient délaissés. La commission sera présidée par Édouard Balladur qui s'est fait une réputation de "sage" parce qu'il a poussé M. Chirac à abandonner en 1991 le notion de "monnaie commune" au profit d'une "monnaie unique". C'est ainsi que l'euro a pris la place de l'écu et que la France a été engagée sur la voie de la supranationalité.

Cette commission doit formuler ses propositions pour le mois d'octobre. Si un court laps de temps est laissé aux commissaires, c'est qu'une fois encore M. Sarkozy est

pressé. Il souhaite rapprocher le "peuple" du pays légal et voudrait pour cela introduire une dose de représentation proportionnelle dans la désignation des élus. On a constaté notamment lors du référendum sur la Constitution européenne combien le fossé était grand entre les deux catégories de Français. Le système majoritaire conduit à livrer le pouvoir et la distribution des revenants-bons à une majorité électorale, ce qui est profondément injuste alors que la France est diverse et qu'on ne la gouverne pas pour une majorité de Français mais pour tous les Français...

M. Sarkozy voudrait donc combiner le scrutin majoritaire et la représentation proportionnelle mais le premier n'a-t-il pas été instauré parce que le second conduisait à l'impuissance, en raison de la difficulté à dégager une volonté dans une assemblée quand les avis sont partagés. M. Sarkozy pense ainsi exercer son arbitrage entre les différents courants de pensée. Peut-être se souvient-il des "majorités d'idées" auxquelles s'appuyait Edgar Faure, le prince du compromis. Ce n'était pas pour autant la panacée. En associant deux termes contradictoires on n'avait pas toujours la solution d'un problème. On se souvient de sa formule de « l'indépendance dans l'interdépendance » qui ne résolvait pas le problème du statut du Maroc...

Retrouver l'esprit de la monarchie capétienne

En son temps, feu le Comte de Paris proposa la création de "délégués du peuple" qui auraient suppléé à la déficience du système représentatif républicain. Ils auraient eu notamment pour tâche de servir d'intermédiaires entre les citoyens et les administrations. Ils se seraient fait ainsi l'écho des doléances des Français auprès du pouvoir.

C'est aussi à cette préoccupation que répondrait la possibilité donnée au chef de l'État de s'exprimer devant les assemblées sans pour autant se faire accompagner par des grenadiers...

Il pourrait recueillir ainsi les doléances des Français en écoutant leurs représentants légaux. Mais les parlementaires n'en profiteraient-ils pas pour faire de l'opposition politique ? On ne s'en sortira pas sans réviser le mode de représentation des Français auprès du pouvoir. Il faudrait viser à représenter davantage les intérêts que les opinions, les collectivités territoriales que les individus.

Le régime républicain n'a pas résolu le problème des institutions politiques en France. Il faudrait retrouver l'esprit de la monarchie capétienne qui correspond à la nature politique de la France : l'autorité en haut, les libertés en bas et, entre les deux, une représentation du pays réel. On a multiplié les essais, toujours infructueux. Combien en faudra-t-il avant de trouver la bonne solution ?

Confession

Interrogé sur R.C.J. le 23 juillet sur l'affaire des livraisons d'armes au régime communiste de l'Angola dans les années 90, affaire pour laquelle il est poursuivi avec Charles Pasqua, le milliardaire franco-russe israélien Arcadi Gaydamek, dont il convient de prendre les dires avec une certaine réserve, a affirmé que cette affaire avait été montée par Chirac pour couler Pasqua. Il en a donné pour preuve que le juge Cour-

roye est le même qui avait instruit et bloqué l'affaire Clearstream par laquelle Chirac a essayé de déstabiliser Sarkozy et qui a lamentablement foiré.

En 2002, Chirac voulait empêcher Pasqua de se présenter au premier tour des présidentielles. Pour se venger Pasqua a donné un paquet de parrainages à Jean-Marie Le Pen qui peinait pour avoir ses cinq cents signatures.

Avant de quitter l'Élysée, Chirac a nommé le juge Courroye, dixit Gaydamek,

procureur de la République, afin qu'il puisse étouffer en douceur les affaires dans lesquelles il est impliqué (emplois fictifs de la Ville de Paris, frais de bouche excessifs).

Racisme officiel

Dans un entretien au Monde du 13 juillet 2007, M. Jean-Pierre Agon, président de l'Oréal, a déclaré : « ... aujourd'hui lorsque

nous rencontrons un candidat qui a un prénom d'origine étrangère, il a plus de chance d'être recruté que celui que porte un prénom français de souche ».

Question : « Vous faites donc de la discrimination positive ».

Réponse : « Oui, d'une certaine manière. Et nous l'assumons. »

Mais, au fait, que font la Halde et le gouvernement en face de ce racisme affiché et revendiqué ?

Y.L.

En vacances faites connaître L'AF 2000

■ Pour fêter les soixante ans de la fondation de L'Action Française 2000 nous avons proposé à nos lecteurs et amis de nous adresser 60 euros, soit un euro par bougie d'anniversaire afin d'apporter aux finances du journal une aide qui leur est indispensable. Le résultat de notre collecte a dépassé nos espérances. Nous comptons sur 60 de nos amis qui nous verseraient 60 euros, nous en sommes à 171.

Nous sommes frappés par la généreuse fidélité de nos amis. Elle est un réconfort pour nous et constitue un gage de la pérennité de notre œuvre. Notre collecte de "60 bougies" continue donc. Chaque envoi comportera en réponse une photographie grand format d'un document-souvenir (le comité directeur de l'Action française en 1908).

Dans la période de transformation politique que nous vivons, nous avons des solutions à apporter aux problèmes français. Nous devons rappeler constamment les exigences de l'intérêt national. Aidez-nous à faire connaître la vérité politique loin des fausses solutions électoralistes que nous proposent des politiciens de gauche ou de droite.

Merci de profiter des vacances pour faire connaître le journal autour de vous. Il est notre meilleure arme de propagande.

P.P.

N.B. - Prière d'adresser les versements à Mme Geneviève Castelluccio, L'A.F. 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

LISTE N° 11

Virements réguliers : M. Derville, 7,62 ; G^{al} Jacques le Groignec, 15,24 ; M^{me} Yvonne Peyrerol, 15,24 ; M^{lle} Annie Paul, 15,24 ; Jacques Rolland (3 mois), 45,73 ; M^{lle} Lucienne Boussot, (3 mois), 50 ; Georges Delva (2 mois), 50 ; Pierre Bonnefont, 22,87 ; M^{me} du Plessis d'Argentré, 25 ; M^{me} Françoise Bedel-Giroud, 30,46 ; Henri Morfin, 32.

Pour les 60 bougies : F. Brizard, 60 ; Michel Rouchon, 60 ; Mme Jean de Beaumesnil, 60 ; M^{lle} Marie-Suzanne de Benque d'Agut, 100.

Total de cette liste : 610,79 €
Listes précédentes : 17 773,41 €
Total : 18 384,20 €
Total en francs : 120 595,16 F

Napoléon Sarkozy et le modèle américain

Comparé à Louis-Napoléon Bonaparte par notre confrère *Marianne* (n°532 du 30 juin au 6 juillet 2007), Nicolas Sarkozy n'est, en définitive, qu'un nain prétentieux se prenant pour un géant, la grenouille qui veut se faire plus grosse que le bœuf. Coincé entre vitesse et précipitation, le chef de l'État imprime

La commission de réflexion est chargée de mettre en musique la vieille obsession sarkozyenne de l'américanisation de nos institutions.

un rythme d'enfer à son début de mandat et s'attaque sans complexe à tous les "chantiers" laissés en friche par ses prédécesseurs. Après la fiscalité, l'Université et la Justice, c'est au tour de la Constitution de 1958 de passer sous le rouleau compresseur du sarkozysme d'État.

Ainsi, depuis le 18 juillet 2007, un anodin et classique comité de réflexion « sur la modernisation et le rééquilibrage des institutions de la V^e République » est constitué dans le but de faire des propositions de réformes institutionnelles. Le Premier ministre bis, Claude Guéant, secrétaire général de l'Élysée, a précisé que les travaux de cette commission devraient s'inscrire dans le droit fil du discours d'Épinal prononcé par Nicolas Sarkozy le 12 juillet.

La consigne est donc simple et irrévocable : un seul chef d'orchestre, le président de la République, une unique partition, la sienne. Le chef de l'État qui n'est pas un intellectuel, se méfiant comme de la peste noire des faiseurs de systèmes, a convoqué un aréopage hétéroclite d'experts, tous alléchés par les honneurs et la gamelle.

Une commission aux ordres

Présidé par Édouard Balladur, le groupe de travail est composé de treize membres issus du monde politique (Jean-Louis Bourlanges, Pierre Mazeaud, Luc Ferry, notamment) et universitaire (Dominique Chagnollaud, le médiatique, Bertrand Mathieu, le positiviste, Denys de Béchillon, le théoricien, ou Guy Carcassonne, le rocardien

par **Aristide LEUCATE**

historique). Son vice-président, Jack Lang, le rutilant paradeur des cocktails mondains, s'est même paré, pour l'occasion, des vieux oripeaux du laborieux professeur de droit public qu'il fut avant d'entamer la carrière politique que l'on sait. L'éternel ministre de la sous-culture et de la mal-éducation avait commis, en 1968, une première thèse de doctorat portant sur l'État et le théâtre. Le sujet, considéré comme trop peu sérieux par



Jack Lang

Le paradeur des cocktails mondains s'est paré des vieux oripeaux du laborieux professeur de droit public qu'il fut autrefois...

la communauté universitaire d'alors, et de nature à lui fermer les portes de l'agrégation, le contraint à en rédiger une autre l'année suivante (en droit international public, celle-là). Quoi qu'il en soit, on reste circonspect devant un parterre aussi bigarré. On se demande ainsi ce que viennent faire le professeur Anne Levade (université de Paris XII), européiste extrémiste, ou Luc Ferry, dont on ne sache pas qu'il est un constitutionnaliste patenté.

Vers un régime présidentiel

Sur le fond, la commission de réflexion est tout simplement chargée de mettre en musique la vieille obsession sarkozyenne de l'américanisation de nos institutions. Si la France fut un actif laboratoire d'essais constitutionnels, force est d'observer qu'elle a toujours cherché la juste mesure. De ce point de vue, les institutions gaulliennes, malgré leurs imperfections dues, pour l'essentiel, à la nature républicaine du gouvernement (et accentuées par les multiples révisions entamées par Jacques Chirac, notamment celle instaurant le quinquennat), ont constitué le point d'orgue, jamais atteint jusqu'à présent, de l'architecture juridico-politique de l'État.

Dès lors, contrairement à ce que l'on pourrait penser dans nos milieux, la présidentialisation du régime ne représenterait nullement ce pâle succédané d'un État efficace doté d'un chef qui gouvernerait non moins effectivement. Bernard Chantebout, constitutionnaliste réputé, écrivait fort jus-

tement à propos de la toute nouvelle II^e République (1848-1851) : « Le régime parlementaire apparaît aux contemporains comme un régime nécessairement monarchiste, incompatible avec la forme républicaine de l'État ; [...] Tocqueville, avec son ouvrage *De la démocratie en Amérique*, a mis les États-Unis à la mode, et puisqu'on veut fonder une république, c'est tout naturellement vers le modèle américain qu'on se tourne. » L'Ancien Régime pratiquait, en effet, avec les États Généraux et les parlements provinciaux (entre autres), un certain parlementarisme, sans commune mesure, bien entendu, avec le parlementarisme républicain.

C'est dire que l'inclination constitutionnelle naturelle de la France ne réside certainement pas dans une pseudo-séparation "stricte" des pouvoirs (laquelle, trop souvent confondue avec la séparation ou distinction claire des fonctions régaliennes, n'existe d'ailleurs pas, même aux États-Unis). Il convient, par surcroît, de se souvenir qu'en France, toutes les expériences en ce sens ont échoué (1792, 1795 et 1848).

Les leçons du passé

En voulant supplanter le Premier ministre (à notre sens, seul vrai et nécessaire responsable de la politique initiée par le chef de l'Exécutif), en souhaitant pénétrer dans l'enceinte des chambres (pour y tenir quel lit de justice ?), Nicolas Sarkozy se montre autiste aux leçons de l'histoire de notre pays.

Le rapprochement aventuré par certains de ce dernier avec Napoléon III n'est donc pas totalement faux, tant l'égoïsme semble être la caractéristique commune de ces deux personnages. Louis-Napoléon ne considérerait-il pas que « le chef de l'État étant responsable, il [fallait] que son action soit libre et sans entrave » ? « De là, l'obligation d'avoir des ministres qui soient les auxiliaires honorés et puissants de sa pensée, mais qui ne forment plus un conseil responsable composé de membres solidaires, obstacles journaliers à l'impulsion particulière du chef de l'État, expression d'une politique émanée des chambres et par la même exposée à des changements fréquents qui empêcheraient tout esprit de suite, toute application d'un système régulier. » (proclamation du 14 janvier 1852) CQFD !

Dans l'Empire ou en république, le chef de l'État est soit falot, soit enclin à la dictature. Cela ne serait assurément pas le cas d'un roi, excepté l'hypothèse très spécifique développée par Maurras dans *Dictateur et Roi*.

aleucate@yahoo.fr

Une lettre de Paul-Marie Coûteaux

À la suite de la "Mise au point" parue dans le n° 2728 du 5 juillet sur la préface de Paul-Marie Coûteaux au livre-programme du Rassemblement pour l'Indépendance de la France (R.I.F.), Sortir de l'Union européenne (Éditions F.X. de Guibert), celui-ci nous a adressé une réponse qu'il nous demande de publier. Bien que son contenu ne concerne pas le débat actuel sur l'Union européenne, nous publions volontiers ce texte non sans y ajouter les réserves qui nous paraissent s'imposer.

« Comme vous vous en doutez, votre Mise au point qui suit appelle de ma part un commentaire. Dans ma préface au document du R.I.F., "Sortir de l'U.E.", je note que beaucoup des membres de l'Action française (et de ses lecteurs, comme Charles de Gaulle) sont entrés parmi les premiers dans la Résistance. Le livre de François-Marin Fleutot, *Des Royalistes dans la Résistance*, est à cet égard éloquent et mérite d'être cité sans répit, à l'instar de la biographie d'Estienne d'Orves par Étienne de Montéty et des ouvrages d'Alain Griotteray sur cette période. Je note également que Maurras avait vu que l'Europe s'éloignait sans cesse de son unité, une unité d'ailleurs toujours problématique, y compris sous l'équivoque empire de Charlemagne que Maurras cite imprudemment, car ce n'est vraiment pas un modèle. Mais pourquoi devrais-je passer sous silence l'Erreur majuscule qui porta un coup terrible à l'école d'Action française ? Vous vous demandez à quoi je fais allusion : je fais allusion à la reparation de *L'Action Française* après l'invasion de la zone libre en 1942, c'est-à-dire sous contrôle allemand ; je fais al-

lusion à la publication des communiqués de l'armée allemande par *L'Action Française* alors que des Français se battaient contre l'Allemagne. Jugez-vous que ce n'est pas à tout le moins une erreur ? Encore, ce mot est-il faible au regard des conséquences qu'elle aura sur la pensée royaliste dans la suite des temps. C'est une erreur redoublée de persister à la justifier, au lieu de mettre en avant l'action magnifique des royalistes qui, les premiers, ont perçu le danger allemand et furent parmi les pionniers de la Résistance active dès juin 40. Pourquoi ne pas se contenter de ces faits, si bénéfiques pour l'école d'Action française, au lieu de défendre obsessionnellement quelques personnages qui se sont égarés en suivant un homme engagé dans ce qu'il a appelé lui-même "la collaboration avec l'Allemagne" (déclaration radiodiffusée du 30 octobre 1940) ? En défendant ceci au lieu d'illustrer cela, vous renoncez à donner à la pensée d'Action française une vigueur que les circonstances appellent pourtant de toutes parts aujourd'hui. »

Paul-Marie COÛTEAUX

1 - L'ouvrage de François-Martin Fleutot n'exprime pas la ligne politique de l'Action française sous l'Occupation; celle-ci, en revanche, est définie dans l'ouvrage que j'ai publié chez Godefroy de Bouillon *L'Autre Résistance*, paru en novembre 2004.

Nous ne la renions en rien dans *L'Action Française* d'aujourd'hui, car il n'y a aucune raison d'en avoir honte. Cette ligne s'est caractérisée jusqu'au bout par la fidélité au maréchal Pétain et à sa politique de défense prioritaire des intérêts français et une résistance constante aux exigences allemandes pour "atténuer les malheurs du peuple français".

Cette politique a été parfaitement comprise et justifiée après la Libération par le colonel Rémy qui fut un grand résistant.

2 - Vous m'écrivez que « l'Erreur majuscule » de Maurras, dont vous parlez dans votre préface, touche à la décision de *L'Action Française* de continuer à paraître après l'invasion de la zone libre par les troupes allemandes en 1942. *L'Action Française* a continué à paraître afin de soutenir le Maréchal qui demeurait un bouclier – certes imparfait – pour le peuple français.

La publication des communiqués de l'armée allemande était obligatoire. *L'Action Française* ne les refusait pas car il était de l'intérêt des Français d'être informés de leur teneur, mais leur publication n'a jamais comporté aucune approbation de la part de *L'Action Française*. Ils ne relevaient pas d'une politique de collaboration avec l'Allemagne ; ils étaient imposés par les autorités d'occupation.

Pendant ce temps, Charles Maurras et les rédacteurs de *L'Action Française* entretenaient l'esprit de la résistance des Français tout en désavouant les attentats terroristes qui entraînaient une répression féroce des occupants, sans servir la libération du pays. *L'Action Française* était en accord avec les fondements de sa doctrine qui ont toujours consisté à faire passer l'intérêt national avant toute autre considération.

Étant donné l'importance de ce débat, nous pourrions aller plus au fond de la discussion quand vous le souhaitez pour en finir avec une question qui ne cesse pas d'empoisonner les relations entre patriotes français.

Pierre PUJO

NOTRE JOURNAL VOUS INTÉRESSE ?
Pour lui permettre de vivre, abonnez-vous, faites des abonnés !
Bulletin d'abonnement en page 14

Débauchages

● **FRANCIS D'ORCIVAL** a intitulé son éditorial de **SPECTACLE DU MONDE** (juillet-août 2007) Changement de régime et commente les débauchages à gauche de Nicolas Sarkozy : « **Autrefois, la droite tentait de déstabiliser la gauche et lui empruntait son programme, elle ne déstabilisait rien du tout, mais cela poussait les socialistes à renchérir. La tactique Sarkozy est à l'opposé : il prend à gauche des personnalités symboliques : Kouchner, Besson, Hirsch, Fadela Amara pour venir en appui de sa politique "Union nationale". Il cite même Jack Lang pour la réforme des institutions ! Si on n'y met pas le holà, on va se faire complètement disloquer, redoute Combadélis. Dans ses discours de campagne, Sarkozy en appelait déjà à Jaurès, Blum, Jules Ferry et c'est lui qui fait du jeune Guy Môquet, fils de communiste, fusillé à dix-sept ans, un héros national !** »

L'habileté politicienne de Sarkozy n'est plus à vanter. Il ne se fait pas d'illusions sur le manque de convictions de beaucoup d'hommes et de femmes de gauche.

"Le Maréchal" : des documents, des arguments

● **LE NUMÉRO** de juillet 2007 du **MARÉCHAL**, magazine de l'Association pour défendre la mémoire du maréchal Pétain, est particulièrement intéressant à consulter. Par la qualité des articles dont certains sont

signés général Jacques le Grougnec (e.r.), Camille Aymard ancien directeur de l'hebdomadaire Paris, censuré en 1948 à Alger, Léon Arnoux, Hubert Massol. Par la solidité des articles qui apportent témoignages et argumentation irréfutables pour mieux connaître la vérité historique. Par le nombre et la variété des documents publiés.

On relève particulièrement, en page centrale, la publication, côte à côte, du véritable et du faux Appel du 18 juin de Charles De Gaulle ; le faux Appel (le plus diffusé) calomnie le Maréchal et les dirigeants de Vichy en affirmant qu'ils ont consenti à une capitulation devant l'ennemi en juin 1940 ; ce texte a contribué, malheureusement, à attiser la guerre civile en France. Ce numéro est à consulter et à conserver (6,50 euros), 5 rue Larribe, 75008 Paris.

Quelle Europe ?

● **LA REVUE LA NEF** (mai 2007) publie un entretien avec le philosophe chrétien Pierre Manent qui observe très justement : « **...on ne peut pas détacher l'Europe de ce qui la constitue au sens fort du terme à savoir la pluralité des nations européennes. Construire l'Europe de manière effective, ce n'est pas dénationaliser les nations, c'est articuler les projets nationaux à un projet commun aux nations qui ont encore assez de générosité pour envisager une telle chose – et il n'y en a pas vingt-sept en Europe !**

Pierre Manent observe encore : « **Les Américains peuvent faire de grosses bêtises, mais ils ont un**

gros avantage sur nous : ils sont encore une nation complète et souveraine qui n'a aucune intention de se dissoudre dans la "mondialisation démocratique". Ni les Russes, ni les Chinois, ni les Indiens n'ont l'intention de disparaître non plus. La religion du semblable, de la contagion démocratique et de l'unification de l'humanité, elle est propre et exclusive à l'Europe. Nous sommes les seuls à croire de toute notre âme à la mondialisation. Nous sommes les seuls à vouloir "disparaître". Nietzsche disait : "L'histoire de l'Europe ressemble à un fleuve qui veut en finir". Nous y sommes. Et précisément la seule chose qui nous donne une petite chance de résister, c'est la vieille nation, à condition d'en comprendre le sens pour pouvoir en prolonger le projet. »

Relevons encore ces réflexions réconfortantes : « **La France, comme les autres nations européennes, s'est constituée en répondant à la proposition chrétienne. Réponse qui combine toutes les nuances du refus le plus âpre à l'adhésion la plus ardente. Si vous essayez de "mettre entre parenthèses" ce ressort continu de notre histoire, si vous confondez la neutralité nécessaire de l'État avec la neutralité impossible de la nation, vous transformez la France en argument publicitaire pour une laïcité de carton-pâte. Le surgissement de l'islam en France conduira naturellement à une certaine redécouverte de notre marque chrétienne. »**

Jacques CEPOY

NOTE DE LECTURE

THIERRY MEYSSAN

L'Effroyable Imposture

Dans un précédent livre, Thierry Meyssan, qui n'est certes pas de nos amis, mais qui écrit des choses intéressantes, avait démonté la machination du 11 septembre. Cette fois-ci, il dévoile les dessous de la guerre qui a endeuillé le Liban, il y a un an. Pour comprendre les choses, il faut remonter un peu en arrière.

Le 2 septembre 2004, le Conseil de sécurité adoptait la résolution 1559, qui obligeait les Syriens à évacuer le Liban qu'ils occupaient depuis les accords de Taef en 1989. Les États-Unis et Israël espéraient que Damas refuserait, ce qui leur aurait donné un excellent prétexte pour envahir le Liban et la Syrie et pour démanteler ces deux pays. Mais Bachar el Assad n'est pas tombé dans le piège. Il a évacué le Liban immédiatement.

Il a fallu alors trouver autre chose : ce fut l'assassinat de Rafik Hariri le 14 février 2005 à 13 heures. Un soi-disant "comité pour le Liban libre", basé à New-York, imputa immédiatement ce crime à la Syrie. Or, la Syrie n'avait aucun intérêt à commettre ce crime, ce qui n'était pas le cas d'Israël et des Américains.

Une première commission d'enquête, après un travail bâclé, désigna le coupable désiré par les sionistes : c'était Damas ; mais un tra-

vail un peu plus sérieux conduisit au Mossad. Il fallait étouffer l'affaire. Le 12 juillet 2006 une patrouille israélienne qui avait pénétré au Liban perdait huit hommes et le Hezbollah faisait deux prisonniers. Tel Aviv avait, enfin, un prétexte rêvé.

Dès que Dan Hallouz, chef d'état major de Tsahal, apprit la nouvelle, il s'écria qu'on allait ramener les Libanais vingt ans en arrière. Les Israéliens étaient persuadés qu'avec l'aide des Américains qui leur avaient livré des armes perfectionnées, la guerre serait un jeu d'enfants.

Lors du sommet du G8 qui se déroula à Saint-Petersbourg du 15 au 18 juillet, Chirac plaida en vue d'un cessez-le-feu immédiat. Bush le remit durement à sa place en lui faisant comprendre que cette guerre était une guerre américaine sous-traitée à Israël. Il fallait donc laisser le temps à Tsahal de terminer le travail.

Mais les combattants libanais avaient creusé des casemates et des tranchées qui leur permettaient de se déplacer sans être vus. Ils repéraient les unités israéliennes grâce aux portables utilisés par les soldats. Jusqu'au 14 août, des dizaines de fusées s'abattaient sur Israël. La peur changeait de camp.

Certes, les Israéliens n'hésitaient devant rien : un tiers du Liban fut

détruit, le 26 juillet quatre casques bleus furent tués. Mais si du ciel tombait un déluge de feu, sur terre Tsahal piétinait. Le 14 août, après le vote de la résolution 1701, Israël n'avait atteint aucun de ses objectifs : ses deux soldats n'étaient pas libérés et le Hezbollah, auréolé d'un nouveau prestige, était invaincu.

Inutile de dire que tous les pays, et en particulier les États-Unis, suivirent le déroulement des opérations avec attention. Si l'affaire s'était terminée rapidement comme prévu, le sort de la Syrie et du Liban eût été vite réglé, mais tel n'était pas le cas. L'échec de Tsahal, après la catastrophe irakienne, obligea Bush à ranger (provisoirement ?) ses rêves de "grand Moyen-Orient" et de "démocratie universelle" au magasin des accessoires.

Il est vraiment dommage que ce livre passionnant soit un peu gâché par quelques pages qui se veulent historiques mais où, malheureusement, la fantaisie le dispute à l'ignorance.

Yves LENORMAND

* **Thierry Meyssan : L'Effroyable Imposture – Manifestations et désinformations. Éd. Alphée, 393 pages, 21,90 euros.**

FRANCE – LIBYE

Bref retour sur la libération des infirmières bulgares

On ne reviendra pas sur par Pascal NARI libérés et sortis de Libye avant la visite.

un épisode largement évoqué par la presse et les médias audio-visuels. Les commentaires sont souvent trop tendancieux. D'un côté comme de l'autre de l'échiquier politique.

Quelques remarques s'imposent en guise de conclusion à l'affaire.



Nicolas Sarkozy
Le président de la République a obtenu un nouveau succès médiatique.

– **La manœuvre française pour accélérer la libération des otages de Kadhafi – six infirmières bulgares – était-elle nécessaire ?**

La réponse est positive. Sans le déplacement de l'épouse du président Sarkozy pour satisfaire l'ego de l'imprévisible et psychopathe dirigeant libyen, l'affaire aurait encore pu traîner des semaines et des mois.

Pour sortir de son isolement diplomatique, Kadhafi voulait une visite du président français. Ce dernier lui a mis le prix dans les mains, que les otages soient

Il a eu gain de cause.

– **L'affaire a-t-elle servi l'image de la France ?**

Sur le plan médiatique, la manœuvre a été bien menée. L'opinion a retenu l'image de l'avion d'État français amenant les infirmières et le médecin à Sofia. La France a gagné le cœur des Bulgares. Aux États-Unis et ailleurs, on admire l'habileté de l'opération et on s'en félicite.

Il a d'ailleurs été démontré que seul un État, un pays, une puissance nationale peut mener une telle opération et non une commission anonyme. Bonne leçon pour l'avenir.

– **L'opération sera-t-elle politiquement et économiquement rentable ?**

Politiquement, c'est un pari énorme. Si la normalisation des relations avec la Libye amène une évolution politique de ce pays, sa rupture avec les pratiques qu'on lui connaît – notamment le soutien au terrorisme international et aux mouvements subversifs – cela sera un grand acquis. L'avenir le dira.

Économiquement, le succès est indéniable. Plusieurs contrats d'importance signés avec des milliers d'emplois à l'appui. Les Allemands et les Britanniques s'en sont irrités. Auraient-ils agi autrement ? Certes non.

Il n'en reste pas moins que moralement on est quelque peu gêné. Kadhafi, avec son passé et ses méthodes, ne devrait pas être considéré comme un ami de la France. Le dictateur de Tripoli n'est pas éternel. Son pays compte. Voilà tout.

GRÈCE
THESSALONIQUE
la nouvelle destination au départ de Paris.

2 vols directs par semaine en hiver
3 vols directs par semaine en été

cyprusairways.com CYPRUS AIRWAYS Tél.: 01 45 01 93 38

INDIGO CONSULTING - RCS Paris B 49 035 054 - Financement : La Manojirah de Thessalonique - Photo : J. J. J. J.

ÉLECTIONS GÉNÉRALES EN TURQUIE

La victoire ambiguë des islamistes

Le dimanche 22 juillet le parti islamiste du Premier ministre Erdogan a remporté une incontestable victoire aux élections législatives turques : 340 sièges (- 23) sur les 550 de la Grande Assemblée. Le parti républicain, ce-

Le choix d'un président et la mise en marche d'un processus de révision de la Constitution seront d'une importance capitale pour la Turquie et pour l'Europe.

lui fondé par Kemal Ataturc, principale formation d'opposition laïque en obtient 112 (- 66). Le parti de l'Action nationale, nationaliste et surtout opposé à l'entrée de la Turquie dans l'Europe de Bruxelles, fait une entrée spectaculaire au parlement avec 71 sièges, tandis que Kurdes et personnalités indépendantes en obtiennent 27.

Nette victoire donc : les islamistes peuvent gouverner seuls. Cette victoire est le fruit d'un bilan de gouvernement relativement positif : le taux d'inflation a été ramené à 10 %, l'économie est prospère, les municipalités gérées par les islamistes donnent satisfaction à la population, même si cela n'est pas du domaine de la politique générale, et, surtout, les politiciens islamistes ont une réputation de probité, ce que l'opinion apprécie.

Pour les besoins de la cause, les islamistes crient victoire et paivoient. Une certaine "grande presse" occidentale salue ces résultats en des termes diaphanes et les chancelleries s'en félicitent. Les islamistes ne sont-ils pas démocrates brevetés et européens ?

Les revers de la médaille

Pourtant, le parti islamiste n'obtient pas le principal résultat escompté, ce que la presse ne souligne guère. Il ne disposera pas de la majorité qualifiée nécessaire

par **Pascal NARI**

(deux tiers) pour faire élire le président de la République. C'est cette impossibilité, faute de majorité requise, pour la législature précédente, qui en avait provoqué la dissolution. En nombre de députés, les islamistes sont dans une moins bonne position.



Le Premier ministre turc Erdogan

Victoire ambiguë donc, et précieuse : le parti islamiste a maintenu la candidature pour ce poste de son numéro 2, le très pro-américain Abdullah Gül, actuel ministre des Affaires étrangères. S'il persiste et refuse tout compromis, l'assemblée sera de nouveau dissoute, et on retournera devant les électeurs. S'il parvient à un "arrangement" consensuel – le choix d'un haut magistrat ou d'un grand universitaire neutre – il aura reculé et perdra la face.

Or, ce choix est stratégique. Le rôle du président n'est pas uniquement protocolaire. Il est, d'après la Constitution, le garant de la laïcité, notamment dans l'université, la magistrature et l'armée.

L'enjeu est donc capital, et sur ce point le succès des islamistes est loin d'être "historique" et une "grande victoire pour la démocratie" comme on essaie de nous faire croire.

L'islamisation rampante

Ce que cherche le parti islamiste, c'est à faire sauter cet obstacle majeur au processus, à peine discret et dénoncé par des millions de Turcs, de l'islamisation de la société : dans de nombreuses villes, des zones séparées de discrimina-

tion entre hommes et femmes sont mises en place, notamment piscines et centres sportifs, écoles, hôpitaux. L'"Europe" sourcilieuse de la "démocratie" n'y trouve rien à dire.

Depuis qu'ils sont au pouvoir, les islamistes procèdent à une révision systématique des manuels scolaires dans un sens "islamique" donc contraire à la Constitution. La levée de l'interdiction légale du port de voile dans les universités et les services de l'État est leur prochain objectif. Il ne pourra être atteint que si le président élu est islamiste et n'y oppose pas son veto.

Autre problème de taille : les islamistes projettent avec la bénédiction de Bruxelles et de Washington une révision "démocratique" de la Constitution afin de supprimer le rôle politique de l'armée qui est de garantir la laïcité de l'État. C'est une des conditions "exigées" par Bruxelles pour l'adhésion d'Ankara.

Étrange situation : la plupart des dirigeants européens s'opposent à toute mention des origines chrétiennes de la civilisation occidentale dans les traités et textes officiels de l'Europe ; ce, en invoquant le respect de la laïcité. Mais ils appuient et encouragent même la délaïcisation des institutions politiques d'un grand pays qu'ils veulent à tout prix faire entrer dans l'Europe !

Les problèmes demeurent

Les prochaines semaines, le choix d'un président et la mise en marche d'un processus de révision de la Constitution seront donc d'une importance capitale pour la Turquie et pour l'Europe.

Pour la gestion quotidienne de l'État et de l'économie, les élections turques viennent d'approuver la politique du parti islamiste et de son chef M. Erdogan. Mais les problèmes fondamentaux demeurent.

On nous dit que 46,4 % des électeurs ont voté pour les islamistes et on s'en félicite avec hypocrisie, ignorance ou mauvaise foi. On oublie, volontairement que 53,6 % ont voté contre les islamistes et pour la laïcité. Où est la démocratie ?

LA MORT DU DERNIER ROI D'AFGHANISTAN

Un homme de paix et de réconciliation

Le dernier roi d'Afghanistan, le shah Moham-

par **Houchang NAHAVANDI**
Ancien ministre du shah d'Iran

politiques internes et celles venues de l'extérieur.

mad Zaher, est mort à Kaboul le 23 juillet dernier. Il avait 92 ans. Né le 15 octobre 1914, il avait accédé au trône en 1933 et régné sur son pays pendant quarante ans, jusqu'à 1973.

Ancien élève du lycée Janson de Sully à Paris, Zaher shah était parfaitement francophone, féru de la culture et de littérature françaises, mais peu passionné de la politique.

Il avait laissé au début son entourage – les "grands du royaume" – gouverner en son nom et à sa place. Puis, à partir de 1953, constatant une certaine dégradation de la situation intérieure et voulant, surtout, préserver son pays des effets de la Guerre froide et des intrigues qui en résultaient, il avait pris les rênes du pouvoir.

Culture française

Commence alors en Afghanistan une longue période de réforme et de modernisation. Mohammad Zaher, homme porté au dialogue, à la modération et à la réconciliation, pratique avec patience une politique d'arbitrage et d'équilibre dans un pays à structures tribales et agité par des forces centrifuges, souvent manipulées de l'étranger. Tâche difficile. Il saura faire face, tant bien que mal, aux pressions américaines et soviétiques, aux aspirations, souvent légitimes, d'une classe moyenne et des intellectuels qu'il avait fait promouvoir. Dans la formation de ces derniers, le magnifique lycée français de Kaboul, une institution particulièrement chère au cœur du roi, avait joué un rôle prédominant. Le français restait la langue étrangère pratiquée par l'élite afghane et, durant son règne, la culture française avait une place privilégiée, la première, dans le pays. Ce que Russes et Anglo-saxons supportaient mal.

Malgré cette longue période de paix civile et de modernisation, lente et prudente il est vrai, les impatiences grandissaient en Afghanistan, mais aussi les intrigues

En 1973, son cousin et beau-frère, le sardar Mohammad Davoud Khan, qui avait même été son Premier ministre pendant un moment, renversa le Roi par un coup d'État non sanglant. Mohammad Zaher, qui n'était pas l'homme à réagir avec violence, prit le chemin de l'exil et s'installa en Italie.

Davoud Kahn était un homme autoritaire, voire brutal, tout le contraire de son roi. La république qu'il instaura a sans doute fait accélérer les réformes et la modernisation du pays, mais sa politique étrangère était imprudente. Durant des années, les Américains, qui voulaient inclure l'Afghanistan dans leur zone d'influence, n'avaient pas apporté l'aide que ce pays, neutriste par nécessité géopolitique, avait demandée. Davoud ressentait une amertume profonde à l'égard de Washington. Il se rapprocha des Soviétiques qui l'ont aidé mais ont installé un véritable réseau d'influence dans le pays. Il s'en aperçut trop tardivement et fut submergé. Moscou organisa une série de coups d'État, le président Davod et toute sa famille furent sauvagement massacrés. L'Armée Rouge envahit l'Afghanistan. La suite des événements, jusqu'à aujourd'hui, est bien connue.

"Père de la nation"

Pendant ce temps, le roi Zaher menait en Italie une vie sobre et discrète. La chute de la monarchie iranienne rendra sa situation plus difficile. Devant les malheurs qui frappaient son pays, il réagissait autant qu'il pouvait, c'est-à-dire peu, car il n'était pas l'homme à se vendre à telle ou telle puissance, et il n'avait que très peu de moyens. Il tentait surtout d'aplanir les rivalités des différents groupes d'opposition et seigneurs de guerre.

Après la chute des Taliban, en 2002, il rentra à Kaboul. L'accueil populaire a été délirant. On attendait son retour. Il pouvait jouer le rôle d'arbitre et de modérateur qui avait toujours été le sien. Washington semblait ne pas souhaiter la restauration de la monarchie et l'empêcha.

Le roi Zaher restera néanmoins dans son pays où il souhaitait finir ses jours. L'Assemblée constituante qui devait proclamer la République lui décerna le titre de "père de la nation".

La République afghane a décrété trois jours de deuil national. Zaher shah a été inhumé aux côtés de son père dans le mausolée dynastique.

Les Afghans se souviendront de son règne comme de l'âge d'or de leur histoire, une période de paix, de stabilité et de progrès.

REVUE DES REVUES

Saluons tout d'abord le numéro d'été (juillet-août) du *Choc du mois*. La revue nationaliste consacre son dossier aux rapports entre la chanson française et la politique, avec notamment un entretien inattendu de cinq pages avec le chanteur Renaud, finalement plus anar qu'homme de gauche, qui fait sienne la phrase de Montherlant : « **Se faire des amis est un souci de commerçant, se faire des ennemis une occupation d'aristocrate.** » On y trouvera également des entretiens avec Daniel Guichard, Jack Marchal, le groupe Hôtel Stella et un bel article de Bruno Larebière sur Jean-Pax Méfret.

La revue trimestrielle royaliste *Les Epées* propose, sous la plume de notre collaborateur Alain Raison, une violente charge contre le communautarisme catholique, qu'il voit poindre à la lecture d'un Falk van Gaver ou même d'un Jean-Pierre Maugendre. Nous ne pouvons qu'adhérer à la conclusion très maurrassienne de son article : « **Le meilleur moyen de poursuivre la France, ce n'est pas de la sanctuariser sous la forme d'une communauté franchouillarde qui vivrait comme des quakers, c'est de continuer l'histoire. La nation française construite par les Capétiens est avant tout la condition de notre**

liberté. C'est pour défendre nos libertés qu'il nous faut retrouver le sens d'une politique capétienne. Sans restauration de la souveraineté politique française, tout substrat culturel français est à terme condamné à disparaître. » On lira également avec intérêt le dossier consacré à l'usage de la notion de "bon sens" en politique.

Pierre LAFARGE

* *Le Choc du mois* n°14, 66 p., 6,50 euros. En kiosque.

* *Les Epées* n° 23, 66 p., 5 euros. 6, rue Henri Say, 92600 Asnières.

SI SARKOZY NOUS LISAIT...

■ Nicolas Sarkozy va-t-il sauver la république ? Sans qu'elle arbore le numéro 6, allons-nous connaître enfin la "bonne république" ?

par
Michel FROMENTOUX

Beaucoup en rêvent tout haut mais, sans vouloir jouer les rabat-joie en ce mois de vacances, il nous faut affirmer qu'ils se bercent d'illusions.

Certes, dans son discours du 12 juillet à Épinal, le tout frais président de la République s'est montré particulièrement lucide et nous voulons bien croire à son désir de dégager l'État des lourdeurs administratives, voire néo-féodales, que le régime ligoté par les préoccupations électoralistes et le souci du politiquement correct laisse s'accumuler depuis des décennies. Il va même jusqu'à reconnaître que « pour que la France existât il a fallu que nos rois la veuillent avec obstination pendant des siècles ».

Pourquoi s'arrête-t-il en si bon chemin ? Vouloir restaurer un État digne de ce nom, capable d'incarner le pouvoir au-dessus des partis et d'être un recours pour tous les Français, quand on n'est qu'un passager à l'Élysée pour cinq ans, même peut-être pour dix, c'est certes honorable mais c'est se croire une force herculéenne... Un homme pressé, même ouvert aux suggestions de tous horizons, ne saurait fonder son action dans la durée. Là est tout le problème.

M. Sarkozy se dit ouvert « à toutes les écoles de pensée ». L'Action française en est une, qui a marqué le XX^e siècle français. Puisse-t-il s'arrêter un instant de courir pour consulter le dossier que nous présentons aujourd'hui... Il y découvrirait que tout ce qu'il désire pour la France n'aurait de chances de se mettre en place et de durer que s'il rappelait au sommet de l'État la lignée qui a fait la France, dégagée de toutes les pesanteurs médiatico-politiques, capable de moderniser la nation à la lumière des bonheurs du passé.

Qu'on nous permette de rêver à notre tour : avec un roi sur le trône, l'entrepreneur M. Sarkozy n'aurait peut-être pas été un mauvais Richelieu... ■

Pour la France une nouvelle monarchie

par
Jean-Philippe CHAUVIN

La France sort d'une longue période électorale qui a vu se succéder la présidentielle – "la reine des élections" dans le système de la V^e République – et les législatives qui, conformément à une habitude politique, donnent au nouvel occupant de l'Élysée une majorité parlementaire suffisante pour appliquer, s'il le souhaite, ce pour quoi une majorité d'électeurs l'a choisi. Mais, si M. Sarkozy a été élu en mai dernier avec une confortable avance

Dans notre temps et notre monde, quels sont les éléments qui donnent une "valeur ajoutée" à la monarchie et en font, non pas seulement une option "sympathique" mais une nécessité politique ?

sur sa rivale Ségolène Royal, celle-ci déclarait quelques jours après qu'elle était prête pour la "revanche" en 2012 tandis que le Président laissait entendre qu'une bonne décennie lui serait nécessaire pour mener à bien son ouvrage : la prochaine élection à la magistrature suprême est déjà le nouvel horizon politique, comme le confirment les pronostics parus dans la presse et indiquant les préférences des Français quant au candidat à opposer au président sortant...

Ainsi, la République apparaît, en particulier depuis l'adoption du quinquennat, en situation de "présidentielle permanente" : il n'est pas certain que le débat politique y gagne en qualité et en profondeur, ainsi borné entre les ambitions des uns et des autres à vouloir conquérir le poste de "calife" alors que celui-là même n'a pas encore pris la mesure de ses fonctions.

Réformer la vie politique

Toute cette agitation ne semble guère avoir affecté M. Sarkozy qui se pose en véritable réformateur de la vie politique et des institutions de ce pays en pratiquant une habile ouverture, au risque de mécontenter ses propres soutiens, et en convoquant une commission de treize personnalités (qualifiées, sans doute un peu gravement et trop vite, de "sages"...) chargée de réfléchir à une nouvelle architecture institutionnelle qui, sans changer le "numéro" de la République, en transformerait tout de même le sens et la nature, sans doute (si l'on suit les précédentes déclarations de l'hôte de l'Élysée) vers une présidentialisation du régime.

En mettant en place cette commission, M. Sarkozy déclarait faire appel aux compétences et aux opinions les plus diverses sur cette question si importante des institutions françaises : cela n'est pas, en soi, une mauvaise idée et c'est une occasion pour les monarchistes, même s'ils sont absents de cet organisme, de faire valoir leurs arguments pour la fondation d'un nouveau régime et, plus précisément, d'une nouvelle monarchie dont ils parient que l'instauration aurait comme avantage de rendre des forces à notre pays face aux défis de la globalisation.



Dans notre temps et notre monde, quels sont les éléments qui donnent une "valeur ajoutée" à la monarchie et en font, non pas seulement une option "sympathique" mais une nécessité politique ?

Esprits formatés

Tout d'abord, il convient de préciser que, si nous ne méconnaissons pas les monarchies étrangères (elles-mêmes aussi variées que les formes de républiques sur la planète, et diversement appréciées, à ce titre, par les royalistes français), il s'agit de traiter du cas français, de la particularité et de la personnalité de notre pays et de son histoire à nulle autre pareille : la monarchie française, si elle a pu logner ses voisines, n'en a jamais fait des modèles à suivre tout comme les monarchistes, s'ils ont pu (et peuvent) s'enthousiasmer pour, ou s'appuyer sur, des exemples étrangers qui confortent leurs thèses, n'en tirent que des leçons et des illustrations sans en faire des "obligations", ce qui serait contraire au sens même de la tradition royale française, indépendante par excellence de toute puissance extérieure.

Bien sûr, la monarchie semble lointaine dans notre histoire nationale puisque le dernier roi en exercice, Louis-Philippe, a quitté les Tuileries en 1848 et que le trône fut alors réduit en cendres par des émeutiers qui allaient, sans le savoir, amener au pouvoir, quelques

mois après, celui qui fut à la fois le premier président élu au suffrage universel masculin et le "second empereur" dont la dictature bonhomme allait mener à la défaite de Sedan et à l'occupation de la France par les troupes prussiennes (entre autres malheurs)...

Ainsi faut-il bien reconnaître que les arguments historiques, aussi probants soient-ils, n'ont guère d'impact positif sur les esprits de nos contemporains, souvent "formatés" intellectuellement selon des critères "républicains" (le terme plus exact serait "républicanistes" même s'il n'a pas encore trouvé sa place dans le dictionnaire...) qui ne laissent guère de prise aux arguments monarchistes

semble se confondre avec l'histoire de notre pays. Bien sûr, cela n'enlève rien à la vérité historique qui n'est guère à la gloire de la république quand on la compare à la monarchie ; bien sûr, il est important de mieux connaître notre passé, sans préjugé ni faiblesse, et d'en montrer les grandes lignes de force et comment la monarchie a souvent su affronter ce que la république a préféré ne pas voir au risque d'entraîner le pays dans des catastrophes dont il paye encore le prix, ne serait-ce que moral ; bien sûr, il faut démonter la "matrice républicaine" par excellence que constitue souvent l'Éducation nationale, en particulier à travers les manuels d'histoire dont on a parfois l'impression qu'ils ont été rédigés non pour instruire mais pour "formater" les jeunes intelligences au service d'une république et de ses fameuses (et fumeuses) "valeurs", plus hypocrites qu'autre chose... ; bien sûr, tout cela est nécessaire mais ce n'est pas cela qui pèse vraiment, aujourd'hui, dans le débat politique et, en bons "empiristes organisateurs", il nous faut le comprendre et en tenir compte.

Réintroduire le long terme

En fait, il faut réintroduire la notion de long terme dans la politique et en montrer tout l'intérêt dans la société pour avoir une chance d'être entendu, ou au moins écouté, par nos concitoyens. De nombreux philosophes et hommes politiques évoquent cette nécessité d'une inscription du long terme, du "temps long" dans l'action de l'État pour que celle-ci et celui-ci soient efficaces. Ainsi, l'an dernier, au mois de juin, le philosophe Michel Serres discourait sur *France-info* de la question de la vitesse et du temps, et il expliquait que notre société « ne prend plus le temps », qu'elle ne cesse de courir, par exemple d'une élection à l'autre. Et Serres de regretter que, dans le domaine politique, tout se fasse désormais dans la précipitation et sur le court terme, alors que la véritable efficacité est rendue possible par le long terme : le philosophe ►►

SUITE PAGE 8

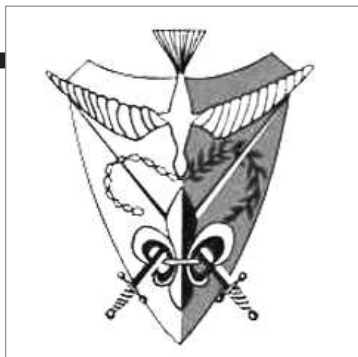
RÉFORMER POUR CONSERVER

« Tous mes amis peuvent différer sur des nuances d'opinions ou des prévisions de réformes ; c'est leur droit, mais ce qui restera désormais, c'est l'unité profonde de la conception royaliste. Elle est réformatrice. Réformer pour conserver, c'est tout mon programme. »

Philippe VIII, duc d'Orléans, 1900.

Nouveau débat politique

Et puis, presque cent soixante ans sans roi, c'est un temps fort long pour des générations qui vivent de plus en plus dans une sorte de "temps accéléré", voire de "présent perpétuel". Du coup, c'est la république, qu'elle soit la troisième, la cinquième ou la treizième, qui est devenue la tradition et qui



SUIVE DE LA PAGE 7

insistait alors sur la nécessité de créer des institutions qui disposent du temps, du long terme. Il insistait même lourdement sur cet aspect qu'il juge primordial pour la mise en place de réformes et de politiques dignes de ce nom...

Un roi en exercice est plus qu'une personne, il est aussi ceux qui l'ont précédé et ceux qu'il précède.

Le journaliste qui l'interrogeait tirait alors la conclusion qu'il faut désormais trouver ou fonder ces institutions : quel aveu, et quelle belle défense, sans la citer, du seul régime qui s'inscrit, par essence, dans le temps et la durée, c'est-à-dire la monarchie héréditaire...

La république gère le provisoire

Cela rappelle un propos du comte de Paris (1908-1999) sur ce thème : « long terme ; tel est bien l'essentiel du programme de toute politique », et Stéphane Bern, qui commentait ce texte, précisait : « Seule, en effet, la stabilité du pouvoir permet de longs projets de rénovation, de transformation sociale, économique ou culturelle. Comment mesurer les effets d'une politique contre le chômage à court

PAS DE LUTTE POUR LA PREMIÈRE PLACE

Dans un livre-entretien paru il y a quelques années, l'ancien ministre de l'Intérieur sous Giscard d'Estaing, Michel Poniatowski déclarait : « Le grand avantage de la monarchie, c'est que personne ne peut prétendre y occuper la première place », celle-ci étant occupée de la façon la plus naturelle qui soit, par la succession héréditaire, par le Roi. Cela évite bien des désagréments liés à la compétition électorale présidentielle dont nous sortons à peine pour entrer bientôt dans la prochaine...

PERMANENCE

« Le patriotisme français réclame une expression permanente qui ne peut être qu'un roi, ou plus correctement, une succession de rois. »

Charles MAURRAS

Pour la France une nouvelle monarchie

terme ? Comment évoquer une action diplomatique sans l'embrasser dans une perspective historique ? Un pouvoir qui n'a pas de lendemain assuré sombre vite dans les querelles et les divisions. La république gère le provisoire. La monarchie pense le long terme. »

La continuité est un des arguments forts de la monarchie, et Michel Serres, sans en prononcer le mot, a vanté les mérites de ce régime qui, par sa formule même, assure, par la suite des générations, son propre renouvellement, son propre rajeunissement...

Transmission héréditaire

Contrairement à ce que certains pourraient croire, le plus fort argument et celui qui doit être le plus appuyé dans le discours monarchiste français s'il veut être crédible et donner de la "valeur ajoutée", y compris sentimentale, à la monarchie, c'est celui de la transmission héréditaire de la magistrature suprême de l'État, de cette règle de succession qui, sans limiter l'être politique du roi à une personne donnée, en fait un principe vivant et humanisé par des visages différents sans être personnalisés à l'extrême comme dans nos démocraties électorales et médiatiques, nos "démocraties émotionnelles" qui s'entichent d'idoles qu'elles brûleront le lendemain avec tout autant d'ardeur qu'elles y ont cru, ou fait semblant d'y croire...

En somme, dans des sociétés démocratiques où le citoyen se comporte d'abord comme un consommateur ou un "mateur" tout court, il paraît utile de "refonder le Politique" sur ce qui est le plus naturel, le plus humain de l'homme, c'est-à-dire le mode de transmission de la vie, du père au fils par l'intermédiaire de ce qui ne s'achète pas et échappe au choix de celui qui en est le fruit, la naissance.

Des élus déments...

Bien sûr, cet argument de la naissance comme moyen de désigner le magistrat suprême sans en passer par les manipulations de l'opinion ou les jeux de l'élection, cet argument-là est le plus combattu aussi par ceux qui se proclament républicains :

Comment ! Vous voulez confier le pouvoir au règne du hasard ? Mais n'est-ce pas dangereux ? Et injuste ?

Effectivement, il y a la part de hasard qui est celle de toute naissance, dont on ne sait jamais ce qu'elle donnera, ange ou démon ; mais n'est-ce pas aussi le meilleur moyen de ne rien devoir aux joutes oratoires et aux exercices intellectuels de la démagogie, tout en ayant des devoirs – des devoirs dont il est impossible de se défaire

dans notre monarchie qui, au-delà de la succession héréditaire, est depuis la fin du Moyen Âge "statutaire" et ne permet pas à l'héritier de "défaire l'héritage" ?

Est-ce dangereux ? Bien sûr, l'argument du "roi fou" vient tout de suite à l'esprit, et il est vrai que l'histoire de France en a compté au moins un, le roi Charles VI, au pire moment de la guerre de Cent ans. Mais, justement, que s'est-il passé alors ? Beaucoup de sujets du royaume ont vécu la folie du roi comme la transcription dans l'État même des malheurs du royaume et la fidélité à son égard n'a pas été moindre que pour les autres souverains plus heureux. Cela ne remplit pas en cause la monarchie elle-même, alors que pourtant les décisions du roi pouvaient entraîner la fin du royaume (le fameux traité de Troyes) : mais la reconnaissance par Jeanne d'Arc de son fils comme "gentil dauphin" appelé à régner, sans céder à la facilité de chercher un roi de substitution dans une autre famille, marque bien que, si le fils du roi devient un jour roi, ce n'est pas pour faire la politique de son père mais sa politique propre, au-delà de ce qu'a



Le prince Jean, duc de Vendôme

pu faire son père dont il apparaît plus comme le successeur que comme le simple héritier.

Et aujourd'hui, à l'heure de la bombe atomique, si le roi est fou ? En fait, le problème du handicap d'un prétendant au trône s'est posé dans la famille royale (le cas actuel du prince François, aîné de M^r le comte de Paris), mais la succession a été réglée tout à fait logiquement et avec une grande délicatesse. Par ailleurs, le cas de la folie soudaine du chef de l'État ne peut être limité aux seuls rois et l'histoire a montré que les peuples pouvaient s'enticher de personnalités troubles, voire démentes, et cela tout à fait démocratiquement avec des conséquences d'autant plus graves que la légitimité venait du "plus grand nombre" et de son assentiment...

En outre, le roi dans la monarchie "à la française" n'a pas "tous les pouvoirs" dont un président de la République dispose, ne serait-ce que parce que, par principe, la monarchie a assez de force et de légitimité par et en elle-même pour être capable de tolérer et per-

mettre des "pouvoirs autres" que les siens, pouvoirs régionaux, pouvoirs municipaux, pouvoirs professionnels, pouvoirs sociaux, etc. Ainsi, cela limite mécaniquement les risques d'une "incapacité psychique" du roi régnant.

La république n'a-t-elle pas connu elle-même de tels soucis, en particulier lors des deux dernières années du président Mitterrand atteint dans son être intime par la douloureuse maladie qui allait l'emporter quelques mois après son départ de l'Élysée ? Et le président Chirac n'a-t-il pas été accusé, malgré son élection triomphale de 2002, de ne plus avoir les ressources suffisantes pour exercer le pouvoir en fin de mandat ? Quoi qu'il en soit, ces deux chefs d'État sont allés jusqu'au bout de leur mandat car rien ne les empêchait et parce qu'ils étaient soutenus, parfois comme la corde soutient le pendu (en particulier dans le cas de M. Chirac...), par des partisans ou des opposants (de 1993 à 1995, c'était une période de cohabitation qui a clos le deuxième septennat mitterrandien) qui jouaient d'abord le jeu des institutions en espérant les garder ou les récupérer à leur profit.

Le roi symbole d'intégration

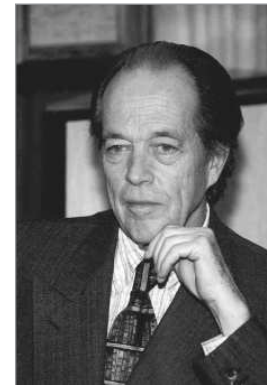
Mais confier la magistrature suprême à un roi qui s'est juste donné la peine de naître, n'est-ce pas injuste ? Notre république nous a habitués à élire notre chef de l'État et voir cette responsabilité nous échapper au profit du hasard peut paraître frustrant...

Mais ôter ce choix, n'est-ce pas, en fait, le meilleur moyen de concilier les Français sans les diviser sur des noms de partis ou de personnalités dont la plus grande dépense d'énergie va être consacrée à "devenir calife à la place du calife", sans beaucoup d'égard pour la fonction qu'ils veulent occuper, ou à soutenir celui de leur "clan" qui les représentera à la tête de l'État ? Quand l'État est ainsi la proie des ambitieux, il est trop certain que sa légitimité et son efficacité, voire sa crédibilité, ne peuvent qu'en souffrir, au risque qu'il ne puisse plus s'imposer au-dessus des "diversités" politiques, économiques ou culturelles, voire ethniques.

Tout l'intérêt de la monarchie est, de par sa nature dynastique, de libérer la magistrature suprême de ce genre de querelles qui lui font perdre en autorité et, parfois, lui font rêver d'autoritarisme... L'Espagnol Miguel Herrero de Minton, dans un article célèbre de la revue *Pouvoirs* paru en 1996, y voit la condition nécessaire pour permettre l'intégration politique des citoyens à la nation et à ses formes politiques (qu'elles soient démocratiques n'est là ni le problème ni l'intérêt premier) : « Cette intégration [...] est le

processus permanent qui donne vie au corps politique en réduisant la pluralité sociale à l'unité existentielle. [...] La monarchie est un facteur d'intégration à la fois symbolique et personnel, dans lequel existe toujours la dualité des "deux corps du roi", selon la conception médiévale analysée par Kantorowicz. [...] Le symbole ne sert pas à penser. Il donne à penser ou, mieux encore, il donne à être. Dans ce cas, l'être de l'existence politique.

Mais il existe aussi dans la royauté un autre facteur d'intégration personnelle : le fait que le roi, en tant que personne phy-

M^r le comte de Paris, duc de France

sique, est l'objet de loyauté, non pas comme c'est le cas du dirigeant charismatique [...], car "quand on acclame le souverain, on n'honore pas une personne déterminée", mais il s'agit plutôt de l'action d'"autoconscience" d'un peuple politiquement uni. Le sens donc du chef d'État monarchique est fondé sur la représentation et l'incarnation de l'unité politique du peuple, comme c'est le cas pour les couleurs et les hymnes nationaux. »

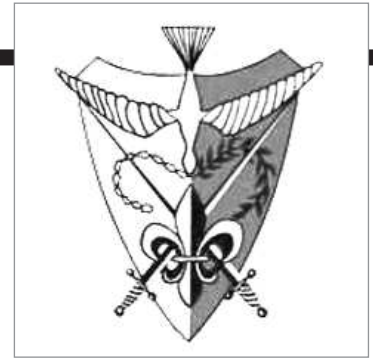
L'homme des recours

Ainsi, le fait que le roi soit l'un des maillons d'une chaîne de générations qui se succèdent lui donne une aura que n'ont pas les élus d'une république qu'ils n'incarnent qu'imparfaitement aux yeux de ceux qui les ont mandatés contre ceux qui les ont (électoralement) boudés... Un roi en exercice est plus qu'une personne, il est aussi ceux qui l'ont précédé et ceux qu'il précède, comme le faisait remarquer un diplomate anglais à propos de la reine Élisabeth II ; en même temps, il est différent d'eux car il est d'un temps précis, d'une génération donnée et il peut être sensible à des modes auxquelles son prédécesseur n'accordait que peu d'importance ou que, même, il combattait...

Ainsi, de par cette naissance et cette charge royale qu'il n'a pas choisies, qu'il subit (comme le fera remarquer Louis XVI qui, d'ailleurs, ne se défaussera pas au moment d'affronter son fatal destin) et qu'il assume, le roi incarne l'unité, autant spatiale ou sociale qu'historique, de la nation : il n'a pas de comptes à régler avec les uns ou les autres ni de clientèle à récompenser ; il est le trait d'union entre toutes les diversités et il se pose même

SUIVE PAGE 9

La Monarchie à travers les sondages



On doit toujours se méfier des sondages et de l'usage que l'on peut en faire, en particulier dans les campagnes électorales, mais ils ne sont pas pour autant totalement inutiles ni négligeables. À l'heure où les observateurs politiques avaient les yeux rivés sur les courbes des intentions de vote pour l'élection présidentielle, un sondage sur *La monarchie et les Français* effectué par BVA à la demande d'Yves-Marie Adeline, candidat royaliste déclaré à défaut d'être parrainé, a été publié par le quotidien *France-Soir* dans son édition du jeudi 8 mars 2007. Il a le mérite de nous permettre d'apprécier la perception du régime royal dans la population française, et de cerner quelques-uns des problèmes qui affectent l'image de la monarchie en France. Il sera bon d'y réfléchir et de travailler à modifier certains aspects de notre discours qui tendent à discréditer ou à brouiller notre message.

17 % favorables

À la question : « **Seriez-vous favorable ou opposé à ce que la fonction de chef de l'État en France, comme dans d'autres pays européens, soit assumée un jour par un roi ?** », 3 % répondent « **tout à fait favorable** » et 14 % « **plutôt favorable** », soit 17 % de personnes sondées « favorables » à la monarchie. Après tant d'années de république et malgré l'éloignement dans le temps et dans le « champ des possibles » de la monarchie, ce résultat n'est pas si mauvais que cela, même s'il reste très lointain de nos espérances (qui ne se limitent pas à une simple majorité plus une voix, comme en république électorale...). Il importe au moins, dans les années prochaines, d'élargir ce qui ne doit être vu que comme une « base de départ », même si ce n'est ni le consensus ni le plus grand nombre qui nous semblent déterminants, mais bien plutôt la nécessité et l'« occasion » historique et politique qui font de la monar-

chie le régime le mieux à même d'incarner l'avenir et la pérennité françaises.

Un travail d'explication s'impose

Une autre partie du sondage porte sur *Les conséquences perçues de l'instauration de la royauté* : « **Si en France la fonction de chef de l'État était, comme dans d'autres pays européens, assumée par un roi, cela aurait-il d'après vous des conséquences plutôt positives ou plutôt négatives pour...** », et cinq éléments sont évoqués :

1 - « **L'image de la France dans le monde** » : 24 % des sondés penchent pour la réponse « **Plutôt positive** » contre 68 % « **Plutôt négative** » et 8 % sans opinion. Le prince Jean, duc de Vendôme, par ses nombreux voyages à l'étranger, au Liban, en Louisiane ou en Pologne, travaille à répondre à ceux qui s'inquiètent de l'éventualité royale pour la France. Il suffit de se reporter aux réactions dans les pays qui ont reçu le Prince pour montrer que la monarchie, même « absente » sur le plan institutionnel français, continue, à travers les descendants du dernier roi ayant régné en France, à jouer un rôle dans notre présence au monde...

2 - « **L'unité nationale** » : 23 % répondent « **Plutôt positive** » contre 69 % « **Plutôt négative** » et 8 % sans opinion. La crainte de nombreux sondés tient sans doute à l'impression qu'instaurer un nouveau régime, autre que la république qui s'est toujours revendiquée comme « une et indivisible » et comme la seule forme possible et acceptable de

l'État en France, risque de diviser le pays de manière irréversible. La politique du prince Jean qui consiste à assumer toute l'histoire de France, à vouloir la continuer sans en effacer le passé, glorieux ou sombre, le place comme un « héritier » (même s'il peut être critique, personnellement, sur tel ou tel épisode de notre « roman national ») et non comme un destructeur ou un « négateur » de ce qui a été.



Jean-Philippe Chauvin en campagne

3 - « **La stabilité du gouvernement** » : là encore 23 % seulement répondent « **Plutôt positive** », mais sans doute faut-il rappeler que le roi, s'il peut « gouverner », n'est pas le gouvernement mais l'autorité qui indique les grandes lignes du « projet politique français » et incarne la France aux yeux des autres pays, tandis qu'elle assure la continuité de l'État, y compris dans les temps de crise politique, gouvernementale ou parlementaire.

et non par les bureaux et les règlements. Bien sûr, la conception capétienne de l'Europe, que le général De Gaulle avait cherché à poursuivre à sa manière propre, risque de ne pas entrer dans les calculs de la Commission actuelle qui pense en « économique » plus qu'en « politique ». Mais, n'est-il pas du devoir de la France de savoir proposer un « autre modèle » que celui actuellement dominant ?

5 - « **Les libertés individuelles** » : le résultat de la ré-

ponse « **Plutôt positive** » n'est que de 17 % contre 72 % pour « **Plutôt négative** » et 11 % « **ne se prononce pas** ». C'est sans doute là que l'on touche le plus aux conséquences de l'enseignement de l'histoire par une école qui a souvent joué un rôle de justification et de légitimation de la république par le dénigrement de ce qui a précédé celle-ci. Et pourtant ! Les royalistes n'ont cessé de se battre pour les libertés, en particulier provinciales et professionnelles, et la décentralisation, voire le fédéralisme national, est l'une de leurs revendications constantes, à relier à leur méfiance à l'égard de tout jacobinisme ou esprit uniformisateur. Là encore, un travail d'explication s'impose dont il ne sera pas possible de faire l'économie au risque de voir cette image dégradée de la monarchie perdurer...

Ce sondage peut, par certains aspects, apparaître un peu désespérant ; au contraire, il doit nous forcer à être « meilleurs » dans la présentation et la promotion de nos idées monarchiques, sans oublier cette formule mille fois répétée, de façon parfois plus incantatoire que raisonnée : « **Le désespoir en politique est une sottise absolue** »... Vaste programme... Mais quel enjeu ! Il en vaut la peine...

J.P.H. C.

MONARCHIE ACTIVE

Madame, comtesse de Paris, n'a pas été une « reine silencieuse » ; loin de là, elle a été, près de son époux le comte de Paris (1908-1999), une aide précieuse et attentive à promouvoir le principe qu'elle portait aussi, mère de celui qui, le jour venu, devait reprendre la suite de son père, en application de la vieille règle de primogéniture royale.

Dans un entretien accordé au journal royaliste portugais Monarquia Portuguesa, elle estimait que « la monarchie doit survenir par une évolution normale, mais pour que cette évolution soit bien faite il faut que les gens soient informés pour comprendre qu'une monarchie, ce n'est pas une question de couronne, de joyaux et de palais ; c'est une question d'administration et de continuité... ».

Aux royalistes de faire ce travail d'information pour en finir avec les préjugés et rappeler ce qu'est, ce que sera, la monarchie active « à la française ».

Un pouvoir qui n'a pas de lendemain assuré sombre vite dans les querelles et les divisions.

SUITE DE LA PAGE 8

en garant de leur existence et affirmation sans qu'elles menacent l'unité et l'équilibre de l'ensemble, du « vivre-ensemble » ; s'il peut avoir des préférences personnelles, son rôle n'est pas de favoriser mais d'arbitrer en toute indépendance, de rappeler les règles établies avant lui ou en son règne.

Cela ne fait pas du monarque un « surhomme » ou un être infaillible, mais seulement un magistrat suprême qui, n'étant pas dans la mêlée parlementaire ou électorale, peut, par sa présence et son autorité reconnue (même si elle ne le sera sans doute vraiment qu'au

deuxième ou troisième règne après l'instauration de la nouvelle monarchie, étape délicate de la reconstitution du lien jadis tranché), être l'homme des recours et des « compromis » entre adversaires de la veille : là encore, la monarchie n'est pas un remède miracle à toutes les crises politiques ou sociales, mais la médiation par excellence et la décision pour toutes les « grandes affaires », intérieures et extérieures, du royaume.

La chance de l'Espagne

Un autre élément érige la monarchie royale et non-électorale en une « valeur ajoutée » pour le pays, c'est son caractère familial : le roi n'est pas un homme seul, il est à la fois fils et père, et c'est la reine qui « fait » le roi, en son sein, montrant que ce régime est, là aussi, le plus naturellement, le plus rigoureusement « humain ». Cela permet

aussi une certaine diplomatie familiale comme on peut le voir avec les monarchies anglaise et espagnole, par exemple.

Comme le faisait remarquer le très républicain Régis Debray il y a quelques années, « **la famille royale britannique n'est pas pour rien dans les succès de longévité du Commonwealth, qui font réfléchir tant de partisans d'une Communauté francophone mondiale, cette famille d'orphelins épars, sans force car sans prestige ni représentation** », et il ajoutait : « **Il manque à la république une famille royale** »...

Si l'on regarde de l'autre côté des Pyrénées, on peut aussi constater que la famille royale joue le même rôle de représentation diplomatique qui permet à l'Espagne d'occuper sa place sur le continent américain, au point d'intervenir, comme ce fut le cas il y a quelques mois (en novembre 2006) auprès de l'Argentine et de l'Uruguay, ce que rapportait *Le Monde* dans son

édition du 7 novembre : « **À l'issue du sommet ibéro-américain qui s'est tenu à Montevideo, du 3 au 5 novembre, le roi d'Espagne Juan Carlos a accepté une mission pour tenter de trouver une issue au conflit autour d'usines de cellulose, qui empoisonne depuis plus d'un an les relations entre l'Argentine et l'Uruguay [...]** ».

Ainsi, même à l'extérieur de son pays, le roi d'Espagne est considéré comme le meilleur et le plus impartial des arbitres, comme celui dont la parole et la décision peuvent dénouer un conflit diplomatique parce qu'il est à la fois indépendant des parties en présence et considéré comme l'autorité morale la plus importante de l'« hispanidad » (l'hispanité, ou l'espace hispanique d'Amérique dans ce cas). En somme, il joue le rôle moral (et, en fait, éminemment politique) même s'il ne s'agit pas de la

SUITE PAGE 10



Le danger de l'élection présidentielle selon Michel Rocard

Le royalisme n'est pas une nostalgie

La nostalgie ne fait pas une politique, elle a même tendance à empêcher toute initiative digne de ce nom en ce domaine. Être politique, c'est faire le tri entre le passif et l'actif de l'histoire, entre autres : la fameuse formule de Maurras, « **La vraie tradition est critique** », force à l'humilité historique et engage à un travail de remise en cause et de remise en ordre dans l'ordre politique.

Ne soyons pas nostalgiques d'une monarchie d'Ancien Régime. Elle a eu ses grands et ses ombres ; il faut surtout y prendre des recettes et s'inspirer de ce qui a réussi. Nous n'avons aucun regret des formules féodales d'antan, mais nous cherchons dans ce qui a fonctionné dans le passé ce qui peut permettre la résolution du problème institutionnel actuel. Là nous trouvons la monarchie héréditaire et successible, trait d'union entre les communautés provinciales, professionnelles ou sociales, autorité arbitrale et indépendante au-dessus des factions et des féodalités : il ne s'agit pas de restaurer un ordre ancien mais de permettre l'instauration d'un « État juste » garant des libertés publiques et protecteur des équilibres sociaux. Le reste importe peu même si, à l'extrême limite, on parle de « démocratie couronnée » ou de « république royale » plutôt que de « royauté française » : l'essentiel n'est pas la « marque » mais, le jour venu, la réalité institutionnelle monarchique, royale, à la tête de l'État, incarnée par la famille des Bourbons-Orléans, celle qui n'a pas failli au temps des malheurs et de l'exil politique...

Tout cela n'empêche pas, bien sûr, que nous défendions des principes ou un vocabulaire : mais, le jour où la « verte chance » passera à notre portée, il sera discourtois de la laisser s'échapper pour une question d'étiquette ou de « morale » que nous serions bien les seuls à respecter dans l'histoire, sans doute pour masquer notre impuissance. Notre devoir devant les générations d'aujourd'hui et de demain, c'est de *faire la monarchie*, pas de la rêver ou d'en faire un « idéal pur » inaccessible pour les hommes concrets qui peuplent notre pays.

J.-Ph. C.

L'élection présidentielle passée a été l'occasion d'une multiplication d'articles et d'entretiens avec les « gloires » ou les experts de la République. Ainsi Michel Rocard, ancien Premier ministre et éternel « Poulidor » de la politique française qui s'est exprimé dans le numéro de novembre 2006 de la revue *Enjeux-les Échos* et qui avoue une certaine défiance à l'égard du système de désignation du magistrat suprême de l'État :

« **Je commence à penser que ce principe [l'élection du président de la République au suffrage universel] devient dangereux. Pour deux raisons. D'abord, quand le système médiatique en arrive à dominer le système politique au point de choisir le calendrier, de sélectionner les candidats et de choisir les sujets de débat – ce dont on parle, et surtout ce dont on ne parle pas –, la porte est ouverte à toutes les dérives. Ensuite, l'accès à la télévision est gratuit. Ce prurit de notre système égalitaire a pour résultat [...] de faire des petits candidats [...] les grands bénéficiaires du système.**

Par conséquent, notre élection présidentielle n'est plus à titre principal le choix du patron, mais l'étalonnage de l'influence de tout courant politique qui prétend réunir plus de 2 % des suffrages. L'accès au second tour est désormais réservé à celui des chefs de coalition dont le corps électoral est le moins éclaté. Autrement dit, le risque est plutôt que Ségolène Royal ne soit pas présente au second tour de la présidentielle, puisque la gauche compte six candidats. La France joue donc le choix du patron aux dés. C'est ultra-dan-

gère ».

Certes, son inquiétude pour le test de passage de Ségolène

Royal au second tour a été démentie dans les faits. Sans doute faut-il aussi remarquer que, s'il y a eu tant de « petits candidats » (mais ils ont aussi une part de légitimité à présenter leurs options, fussent-elles actuellement, parfois définitivement mais peut-être temporairement, marginales...), c'est sans doute parce que notre système politique n'accorde guère de place à l'expression des pensées dites « minoritaires », ce qui là encore n'enlève rien à leur éventuel intérêt. Le fait que certaines familles politiques ne trouvent que l'espace médiatique de l'élection présidentielle pour pouvoir s'exprimer et faire connaître leurs points de vue n'est pas, en soi, très sain et apparaît l'une des causes (mais pas forcément la seule) de la frustration de nombreux électeurs, alors tentés de se manifester par un vote plus d'humeur que d'adhésion.

Le grand intérêt d'une monarchie active et fédérative serait

justement, tout en libérant la magistrature suprême de l'État de ce « tir aux dés » que craint Michel Rocard, de permettre une véritable redistribution des pouvoirs et contre-pouvoirs au sein de la société politique française, par l'application d'une subsidiarité raisonnée et la possibilité d'expression et d'action, au sein des réalités communales, provinciales ou professionnelles, des associations et des citoyens et, donc, des courants de pensée politiques fort nombreux et divers en notre vieille nation historique et plurielle. Cela ne serait pas pour autant un « long fleuve tranquille » (les débats resteraient sûrement vifs, et les problèmes ne s'évanouiraient pas d'un coup de sceptre magique) mais permettrait de « fluidifier » les rapports politiques au sein de nos institutions.

Débloquer la vie politique et institutionnelle française passe par cette nécessaire libération de l'État, ainsi plus à même de permettre une nouvelle respiration civique dans tous les cercles d'appartenance communautaire et associative qui représentent, non pas toujours la seule réalité française active et effective, mais bien plutôt sa diversité.

J.Ph. C.

LA MONARCHIE SUR LE NET

Les royalistes ne sont ni des nostalgiques ni des « émigrés de l'intérieur » et c'est leur présence sur le terrain politique, social ou culturel qui peut leur assurer visibilité et crédibilité. Le site www.les-manantsduroi.com joue ce rôle nécessaire d'agence de presse au service des monarchistes, évoquant les sujets les plus divers et touchant des publics très variés, autant dans le monde agricole, par exemple, que dans la sphère écologiste.

Indépendant de toute organisation politique, Les Manants du Roi répercutent les communiqués et les prises de position des princes

comme des mouvements qui prônent l'établissement nécessaire de la monarchie héréditaire en France, en particulier l'Action française. Chaque jour, de nouveaux articles sont ainsi publiés sur la toile, ce qui en fait le premier quotidien électronique royaliste.

Bien que rien ne remplace la lecture attentive de *L'Action Française 2000* sur papier, sur laquelle on peut réfléchir et que l'on peut conserver, le site des Manants du Roi est un auxiliaire apprécié et fort appréciable de notre combat.

J.Ph. C.

SUITE DE LA PAGE 9

►► politique politicienne ou parlementaire) que peut jouer le souverain du Commonwealth (aujourd'hui la reine Elizabeth II), et cela dans la sphère d'influence d'un monde hispanique qui tient une place de plus en plus importante sur la scène américaine, y compris, d'ailleurs, états-unienne.

Une famille pour la francophonie

Bien plus que le simple souverain de la seule Espagne, le roi Juan Carlos est considéré comme l'arbitre, le médiateur possible et historiquement « naturel » entre les nations hispaniques. Il est vrai que, depuis le rétablissement de la monarchie en Espagne après la mort du général Franco, la famille royale n'a cessé de renouer et de resserrer ses liens historiques et po-

litiques avec ses anciennes colonies et d'apparaître comme un facteur d'équilibre sur le continent américain, en particulier face au géant états-unien, et cela quels que soient les aléas et les alternances de la politique intérieure espagnole.

Il y a là, sans nul doute, une réflexion à mener pour notre propre pays sur la possibilité formidable qu'assurerait, sur la scène internationale et en particulier dans l'espace francophone de nos anciennes colonies aujourd'hui indépendantes et amies, la présence d'une famille royale. Imaginons, à la suite des propos de Régis Debray et à la lueur des exemples précédents, les avantages de donner, par l'instauration d'une monarchie royale et dynastique en France, une vraie famille à la Communauté francophone mondiale, une famille qui représente et qui défend les intérêts de la francophonie et des pays qui y sont attachés, en Amérique comme en Afrique...

À voir les efforts de la diplomatie élyséenne pour « singer la monarchie », avec cette mise en avant (intelligente d'ailleurs) de l'épouse du président dans une conception toute familiale du pouvoir, quasi monarchique, il apparaît qu'il serait plus simple de faire directement appel au régime qui peut le mieux, dans le temps comme dans l'espace national et international, « être la France ».

Oui, Régis Debray a raison, « **il manque à la République une famille royale** », et il serait dommage de trop faire attendre la France et tous ceux qui espèrent en elle, au-delà des mers et des terres : vite, qu'advienne la Monarchie pour que, dans les tempêtes qui s'annoncent, la France redevienne cette puissance, non pas seulement d'influence, mais de décision et d'action dont Georges Bernanos disait que le monde l'attend...

LES SITES D'AF

Site officiel du Centre royaliste d'Action française

<http://www.actionfrancaise.net/>

Blog des étudiants d'AF

<http://www.afe-blog.com/>

Forum de discussion

<http://forum.actionfrancaise.net/>

Insurrection, la revue des étudiants et lycéens royalistes

<http://insurrection.actionfrancaise.net/>

Camp Maxime Real del Sarte

<http://cmrds.actionfrancaise.net/>

L'Action Sociale Corporative

<http://www.actionsocialcorp.canalblog.com/>

La Croix, les Lys et la peine des hommes

<http://www.croixlyspeine.canalblog.com/>

Histoire des camelots du Roi

<http://www.camelotsduroi.canalblog.com/>

L'EXEMPLE ESPAGNOL

L'Espagne est redevenue une monarchie royale en 1975 à la mort du général Franco et à la montée sur le trône de Juan Carlos. Aujourd'hui, cette monarchie n'est plus guère critiquée par les partis institutionnels.

Ainsi, dans un entretien à El Mundo (17 avril 2006), le premier ministre Zapatero, socialiste bon teint, déclare-t-il :

« Entre la monarchie constitutionnelle espagnole et la 1^{re} République française, laquelle je préfère ? Ma réponse est que je choisis la monarchie espagnole. »

À signaler aux militants socialistes français dont certains se veulent plus républicains que Michelet (Jules, pas Edmond qui, lui, était royaliste...).

Strauss, penseur d'un classicisme baroque

Nous par de la Loi, avant
avons Pierre CARVIN d'être défenseur de
d'éjà la vie philosophique.

Le mode de vie philosophique, entendu dans son acception classique (celle du naturel philosophe cher à Platon, qu'on retrouve au livre X de l'*éthique à Nicomaque* d'Aristote) se trouverait déclassé au profit du prophète, qui cumule en sa personne l'unité des savoirs et des vertus que philosophes, politiques et religieux se partagent imparfaitement.

La voie philosophique

L'opposition entre l'unité "no-mothétique" du Prophète et l'imperfection du philosophe ne correspond-elle pas à une stratégie d'écriture visant à valoriser en creux l'*eros theoretikos* ? Strauss, qui ne fut jamais franchement croyant, mais qui fut toute la première partie de sa vie franchement nietzschéen, pourrait, à l'image de son interprétation de la *République* de Platon, indiquer l'impossibilité de circonscrire parfaitement les vertus dans la réalité et n'en faire qu'un étalon de valeur quasi *transcendantale*. Si cette interprétation est correcte, la voie possible pour les non prophètes reste la voie philosophique. Rappelons que pour Strauss, la "crise de notre temps" n'incite pas à l'urgence de se tourner vers la *Mishne Torah*, mais de ramener les grecs.

Cela étant dit, l'étude de Sfez s'avère précieuse pour comprendre l'art d'écrire des philosophes que Strauss s'est acharné à faire revivre, ou sur la relation complexe qu'il entretenait avec un autre grand philosophe allemand, Carl Schmitt.

* Gérard Sfez : *Leo Strauss. Foi et Raison, Paris, Beauchesne, 261 pages, 32 euros.*



Leo Strauss
1899-1973

Commentateur de Spinoza, Hobbes, Xénophon, ou encore d'Aristophane, on doit à Strauss la réouverture de la querelle en philosophie politique des Anciens et des Modernes, et une défense vigoureuse de la tradition socrato-platonicienne contre ses contempteurs.

Dans un ouvrage récent, Gérard Sfez défend une interprétation de la pensée straussienne brillante, originale, mais contestable. Strauss consacra toute sa vie intellectuelle au problème posé par les relations entre théologie et politique, et ce que cela sous-tend au regard de l'irréductible opposition entre Raison et Révélation. Sfez fait de Strauss d'abord un penseur juif, qui, à partir de ses études sur Maimonide et le *Guide des égarés*, se conçoit d'abord comme tributaire

GASTON D'ORLÉANS Prince rebelle

par
Michel FROMENTOUX

Il ne devait pas être facile d'être frère du roi, surtout dans une période troublée après avoir été chouchouté par la reine mère et avoir pendant vingt ans espéré succéder soi-même au roi... Ce fut le sort de *Gaston d'Orléans, le frère rebelle de Louis XIII* que présente Christian Bouyer avec toute l'érudition, toute la finesse d'analyse, tout le tact qu'il avait mis il y a trois ans à présenter chez le même éditeur la fille de ce même Gaston, *La Grande Mademoiselle, la tumultueuse cousine de Louis XIV*.

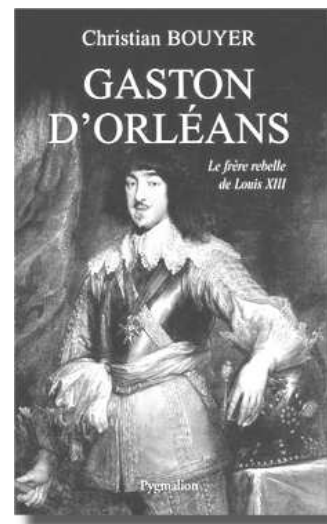
Gaston, duc d'Anjou, né le 25 avril 1608, était le cinquième enfant et le troisième fils d'Henri IV et de Marie de Médicis. L'assassinat de leur père le 14 mai 1610 fit de Louis, âgé de neuf ans, le roi Louis XIII. La mort du petit Nicolas, duc d'Orléans, fit bien vite de Gaston, à son tour duc d'Orléans, l'unique frère du jeune roi, dont huit années le séparaient. Marie de Médicis ne cachait nullement sa préférence pour celui-ci, d'ailleurs plutôt charmant, attirant les sympathies, non dépourvu d'intelligence ni de courage, mais hélas se montrant de plus en plus décevant...

La mère, le frère et le Cardinal

L'imbroglio des relations tumultueuses entre Louis XIII et son imprévisible mère, auquel vint s'ajouter dès 1616 la forte personnalité du cardinal de Richelieu, ne peut se résumer dans l'espace d'un article. Il faut louer Christian Bouyer de démêler habilement les fils de tant d'intrigues où se mêlaient des exécutions (celle notamment de Concini) et un peu de burlesque (l'« *année des dupes* », 1630).

Quand Richelieu eut triomphé, Gaston avait grandi et le

moins qu'on puisse dire est qu'il ne portait pas le Cardinal dans son cœur. Le jeune prince, qui avait très jeune participé au siège de La Rochelle, allait toujours avoir de grandes difficultés à pendre des décisions raisonnées et s'habitua à comploter, tout en implorant (et obtenant toujours) le pardon de son royal aîné. Pourtant il alla fort loin dans la rébellion, attaquant le cardinal dans des déclarations intempestives, n'hésitant pas à traiter avec le roi d'Espagne alors que celui-ci était en guerre avec la France.



On comprend que le Cardinal, engagé alors d'une part dans une diplomatie toute tendue à abaisser les Habsbourg (d'Autriche et d'Espagne), d'autre part dans un vaste effort de redressement de l'autorité de l'État tant affaiblie depuis les guerres de religion, se soit montré inflexible à l'égard de ce perpétuel adolescent qui entravait sa politique. Gaston, toutefois, s'en tira toujours assez bien (le plus souvent en partant quelque temps en exil), car outre qu'il était le frère du roi, il fut jusqu'en 1638 l'héritier tout désigné de ce frère qui n'arrivait pas à avoir d'enfant de son épouse Anne d'Autriche... C'est pourquoi ce furent les complices du prince rebelle qui payèrent pour lui, notamment les célèbres Cinq-Mars et de Thou...

Pourtant, ayant épousé en 1626 l'immensément riche Marie de Montpensier, qui lui avait donné une fille (la future indomptable Grande Mademoiselle) quelques mois avant de mourir elle-même, puis s'étant remarié sans l'autorisation du roi avec Marguerite de Lorraine, il sembla vers 1634 vouloir s'asagir quelque peu, afin de donner libre cours à sa belle humeur libertine et enjouée dans son château de Blois, entouré d'un cour distinguée où les poètes et les artistes étaient fort bien reçus et où il commença de révéler son amour du beau et son goût de collectionneur de beaux livres.

Le calme était trompeur : sachant depuis la naissance de Louis XIV en 1638, suivi de près par Philippe, futur duc d'Orléans, qu'il ne serait jamais roi de France, Gaston se livra de nouveau à ses démons jusqu'aux années 1642-1643 qui virent mourir Marie de Médicis exilée, puis Richelieu, puis Louis XIII. Malgré tout, la France tenait tête (victoire de Condé à Rocroi le 19 mai 1643), tandis que Gaston devenait lieutenant général du royaume. Le nouveau roi n'avait que cinq ans, Anne d'Autriche se trouvait régente, acclamée par les Parisiens.

Mécène libertin

Très affectueux pour ses deux neveux, Monsieur – ainsi appelait-on Gaston – installé au Palais d'Orléans (l'actuel Luxembourg) semblait à nouveau devenir un autre homme, reconnu et apprécié, ami des parlementaires, désireux d'un pouvoir fort mais sans excès... L'heure du cardinal Mazarin venait aussi de sonner. Hélas dès 1646, un parfum de guerre civile planait sur Paris au moment où, recueillant les fruits de la politique de Richelieu la France signait les traités de Westphalie (octobre 1648) qui assurèrent pour longtemps l'équilibre européen...

La Fronde allait donner à Monsieur une nouvelle occasion de comploter, cette fois avec sa fille, laquelle, en 1652, à vingt-cinq ans, jouant l'héroïne cornélienne, fit tirer le canon de la Bastille contre Louis XIV (que quelques années plus tôt elle appelait son « *petit mari* ») pour ouvrir la capitale aux troupes de Condé devenu félon... À la suite de tels événements, Monsieur (dont les Parisiens ne voulaient plus entendre parler...) quitta définitivement Paris pour Blois, et Mademoiselle s'exila à Saint-Fargeau. Ils n'assistèrent pas au sacre de Louis XIV en 1654.

Gaston, grand libertin, ami des poètes et des artistes, « *Bourbon matin de Médicis* », comme devait le désigner Victor Hugo, retrouva la quiétude chrétienne et familiale juste au moment de rendre son âme à Dieu le 2 février 1660.

La vie de ce prince quelque peu futile ne se lit pas moins, sous la plume de Christian Bouyer, comme une grande page d'histoire. On découvre dans ce livre des personnages tumultueux qui, à leur façon, ont quand même enrichi l'expérience politique de jeune Louis XIV qui allait réaliser peu après les vraies conditions de l'ordre.

* Christian Bouyer : *Gaston d'Orléans, le frère rebelle de Louis XIII. Éd Pygmalion, 348 pages, 21,50 euros.*

LES NOCTURNES

DE FERRIÈRES-EN-GÂTINAIS

Cette année encore des foules vont accourir vers la belle ville médiévale de Ferrières-en-Gâtinais, où se déroulent depuis ce vendredi 28 juillet les joyeuses fêtes historiques annuelles.

Le réel se mêle au fantastique dans les rues où vaquent nobles chevaliers et gens de tous métiers traditionnels, sur les places où danseurs en costumes féeriques évoluent parmi les fées, les sorcières, les jongleurs et les comédiens, autour de l'église abbatiale et de son clocher de pierre, où se déroula jadis le couronnement des jeunes rois Louis

III et Carloman, sur la pelouse où s'ouvre le bal Renaissance. Toute la ville participe au spectacle mis en scène par Jean-Claude Baudoin avec le concours de plusieurs troupes théâtrales et de plus de 400 bénévoles.

Prochaines soirées : le samedi 4, dimanche 5, samedi 11, dimanche 12 août, à partir de 21 h 45. Entrées : 10 euros. Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans. Renseignements et réservations : Office du Tourisme de Ferrières : 02 38 96 58 56.





LES FILMS D'AÔÛT

Un dessin animé, des super-héros, des robots : telles sont les grosses sorties – au succès quasi garanti – attendues cet été.

● **Le dessin animé, c'est Ratatouille, le Disney/Pixar de l'été. L'histoire :** dans un Paris de carte postale et de carte... gastronomique à vous titiller les papilles, Remy, un rat d'égout (ayant fui la campagne en compagnie de ses congénères) mais ayant du nez et sachant cuisiner, rêve de devenir un grand chef. Un rêve qu'il va réaliser en devenant la "conscience" (façon Jimminy Cricket dans Pinocchio), le "guide" (caché sous la toque) de Linguini, un jeune commis apprenti mitron cantonné aux tâches subalternes et maltraité par Skinner, le patron fourbe et sournois du grand restaurant parisien (dont il est l'héritier sans le savoir) où il travaille. Grâce à Remy, rat gourmet et inventif devant un piano de cuisine, Linguini, après bien des malheurs occasionnés par Skinner, deviendra un grand chef hors pair malgré lui et chantera les papilles d'un redoutable critique gastronomique grâce à une... ratatouille concoctée par la patte d'artiste culinaire de Remy. Une ratatouille de grand-mère qui rappellera l'enfance du critique craint de tous et qui vaudra plusieurs étoiles au restaurant Linguini... Un régal de dessin animé saupoudré d'humour et de clins d'œil irrésistibles, le tout mitonné avec amour par Brad Bird. Une ratatouille savoureuse, goûteuse, qui n'a rien d'un navet. A déguster sans modération.

● **Les super-héros et les robots, ce sont respectivement LES 4 FANTASTIQUES ET LE SURFER D'ARGENT, de Tim Stony, et TRANSFORMERS, de Michael Bay. Deux superproductions du style pop-corn et coca-cola pour ados et grands ados attardés, voire sur le retour, dont le seul intérêt, entre une "foultitude" d'explosions, réside dans les effets spéciaux certes renversants mais si souvent vus, qu'à force l'effet spécial tue l'effet spécial.**

● **Parmi les autres sorties :** - **NAISSANCE DES PIEUVRES, film minimaliste français de Céline Sciamma qui nous plonge, c'est le cas de le dire, dans le bassin d'une piscine. Bassin dans lequel évoluent des gamines âgées entre douze et quinze ans et s'entraînant à la danse aquatique façon Esther Williams. Une formation sportive doublée d'un apprentissage tout aussi "sportif", à savoir : l'éveil de leur sexualité. Un éveil qui plonge rapidement le spectateur dans une léthargie proche de l'apnée.**

- **RINTINTIN, de Danny Lerner, film mou du genou et surtout un film enfantin au "suspense insoutenable" pour les très-très mais alors très petits, qui nous raconte comment le chien berger qui allait devenir l'une des plus grandes stars canines de Hollywood a été recueilli par un soldat américain sur le front de l'Est de la France alors en pleine guerre de 14-18.**

Alain WAELKENS

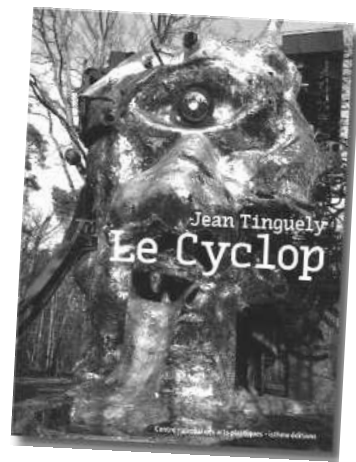
À u Grand Palais, une exposition récente consacrée aux peintres et dessinateurs néo-réalistes a révélé des œuvres curieuses ou déconcertantes. Ainsi des compositions faites d'affiches publicitaires lacérées, d'articles de toilette montés sur un miroir, des éléments métalliques entrelacés ou concassés. Le manifeste ou charte constitutive de cette école avait été signé dès 1960 par l'artiste suisse, fribourgeois, Jean Tinguely qui allait, avec son épouse Niki de Saint Phalle, embellir la principale illustration de ce mouvement. L'un et l'autre sont décédés, le premier en 1991, la seconde en 2002. Comme on ne peut dénier à ces deux artistes ni le talent ni l'imagination, il faut, pour connaître leur œuvre maîtresse, emprunter l'autoroute A6 et en sortir pour gagner Milly-la-Forêt, au cœur du Gâtinais.

C'est là, dans une clairière que se trouve non pas à proprement parler une statue même monumentale, mais une "tête", un "monstre de la forêt", une "structure" de quelque 22 mètres de haut, que ses auteurs ont appelé Cyclop (sans e). Sa partie inférieure est tapissée de petits miroirs et son œil unique éclairé par un faux diamant. Devant elle gisent des "compressions" de ferraille, signées César et une "broyeuse de chocolat" sorte de meule, déposée là, curieusement, en hommage au peintre Marcel Duchamp, l'un des maîtres de Tinguely, avec Salvator Dali, Miro, Paul Klee et le facteur Cheval.

Un "gigantoleum"

Tinguely voulait créer un ensemble gigantesque, rassemblant des œuvres rattachées à des domaines artistiques variés, un parc d'attraction de l'art se caractérisant par une liberté d'expression illimitée, un lieu "inter-actif", un "gigan-

toleum". Pour le réaliser Niki de Saint Phalle et lui firent appel à des amis suisses et français. Il convient de souligner que cette éthique a strictement saugrenu l'environnement, en particulier les chênes magnifiques entourant la clairière. Autre caracté-



ristique, pour édifier le Cyclop, les nouveaux réalistes ont voulu n'utiliser que des débris, petits ou grands, engendrés par la civilisation industrielle : pièces de machines hors d'usage, roues brisées, meubles défectueux. Pour donner forme à des chutes ou à des rubans de métal il a fallu parfois, faire appel à un soudeur professionnel, et le maire de Milly-la-Forêt aida les artistes à transporter les débris récupérés, - ainsi un gros conduit d'aération, trouvé par Tinguely lui-même sur le chantier du centre Pompidou.

Si étonnant que cela puisse paraître, tous ces morceaux de métal éveillaient des convoitises et il

fallut se prémunir contre les entrées et les vols perpétrés, de nuit, sur le chantier. Le résultat est assez remarquable.

L'œuvre comporte deux étages que l'on peut gagner par un petit escalier en colimaçon : un espace "ludique" pour les enfants offre des percussions avec un vieux bidon, des disques de métal provenant de machines agricoles ; on atteint "la pénétrable sonore", cube de barres d'aluminium suspendues qui, s'entrechoquant plus ou moins violemment selon la vitesse et la force avec lesquelles le visiteur les traverse, sonnent comme un carillon. Au centre de l'édifice se trouve une agréable réussite : une colonne multicolore de Niki de Saint Phalle, voisinant, contraste évident, avec une tête de mort intitulée : incitation au suicide.

Plus haut, a été aménagé un petit théâtre, inspiré de l'art japonais, et sans beaucoup de sièges évidemment. L'escalier en colimaçon hisse enfin le visiteur jusqu'à un wagon de marchandises, type "homme 40, chevaux en long 8", posé sur des rails en porte à faux et surplombant le vide, symbole d'un convoi de déportés. Au sommet, un bassin rempli d'eau coiffe la tête du Cyclop et reflète le ciel.

Néo-réalisme

Il faut saluer la persévérance du couple, Tinguely-Saint Phalle, qui est parvenu en dépit de multiples difficultés techniques et financières à réaliser ce projet. Quelle signification donner à cette

œuvre "globale", ludique, qui n'a pas été conçue pour rendre hommage, ni à une divinité, ni à un homme, ni à une idée ; expression d'un "art" fondé sur le mouvement, le hasard, les sonorités, les vitesses relatives. Témoins désabusés de leur temps, les auteurs ont voulu marquer la civilisation industrielle d'une empreinte fondamentalement pessimiste. Quoi qu'on fasse, tout doit disparaître. En vertu de cette évolution, la "tête", le "Cyclop", sera aussi un jour abandonné. Ils en ont conscience et l'ont dit.

En tout cas, auteurs et réalisateurs ont fait parler d'eux. Il fut question de transférer l'œuvre dans le parc de Saint Cloud ; ce qui suscita de vives oppositions. En avril 1987, Philippe de Villiers, secrétaire d'État auprès du ministre de la Culture et de la Communication, se rendit à Milly-la-Forêt. Au cours d'une brève cérémonie, Jean Tinguely lui dit « **Je vous donne le Cyclop** » ; Philippe de Villiers répondit : « **La France l'accepte, elle se charge de sa protection et de sa conservation** ». Le néo-réalisme existe et il importe de le connaître et d'essayer de le comprendre. Dans l'œuvre présentée la provocation est purement extérieure ; le talent, l'imagination, la recherche n'ont pas fait défaut ; ni l'équilibre ni l'harmonie dans la mise en place des structures métalliques, ainsi que dans l'engrenage de certaines ferrailles.

* Cf : Jean Tinguely : Le Cyclop. Texte de Virginie Canal. Photographies (très belles) de Tadashi Ono. Bibliographie et notices biographiques. (Isthme éditions et Centre national des Arts plastiques. Trilingue (Frs. Ang. Ald.), 2007, 200 pages, 19,80 euros. Diffusion : Éditions Sept/isthme éditions.



Spécial Hitchcock

Alfred Hitchcock fut un des cinéastes les plus prolifiques et les plus talentueux du siècle dernier, ayant commencé sa carrière à l'époque du muet pour l'achever dans les années soixante-dix avec *Frenzy*.

Nos confrères du *Figaro Magazine* ont eu l'idée de rééditer en DVD dix-huit titres du maître du mystère, à raison d'un par semaine de fin juin jusqu'au 10 novembre. Vendus 5,70 euros le samedi en sus du magazine et de ses suppléments, ces films pourront combler les cinéphiles.

Parmi les quatre réalisations proposées au mois d'août, notons *Pas de printemps pour Marnie*, qui, s'il n'est pas le film le plus connu de Sir Alfred, est extrêmement envoûtant. Une jeune femme (Tippie Harden), se fait engager en qualité de secrétaire dans des entreprises où elle détourne une somme importante avant de recommencer dans une autre ville et sous un autre aspect. Une de ses victimes (Sean Connery), la retrouve, en tombe amoureux et s'efforce de découvrir

les raisons de ces vols dont elle ne profite d'ailleurs pas. L'enfance de la jeune femme est la clé de l'énigme.

Autre titre estival, *La Mort aux trousses* contient une des scènes les plus célèbres du cinéma mondial : Cary Grant, sur une route déserte, est attaqué par un avion et se réfugie dans un champ de maïs. La fin de cette histoire d'espionnage, également interprétée par Eva Marie-Sainte, se situe sur le site prestigieux du mont Rushmore.

Seize autres films complètent cette collection qui permettra au spectateur de détecter à chaque fois l'apparition fugitive de Hitchcock qui mettait un point d'honneur à figurer de façon fugace dans ses réalisations. Une signature pour le moins originale !

Renaud DOURGES

* *Collection Hitchcock. Un titre chaque samedi proposé avec le Figaro Magazine jusqu'au 10 novembre, 5,70 euros l'unité.*

HÔTEL STELLA

Un singe enivré

Nous n'avons pas de mal à confier que le premier disque d'Hôtel Stella est à nos yeux la production la plus aboutie à ce jour du label niçois Alternative-s. Sûrement parce que ce projet rock mûrissait depuis deux ans. Gaëtan et



sa bande, dont Richard, issu des rangs d'In Memoriam, n'ont pas raté le coche : paroles travaillées, excellents riffs de guitare de Sébastien, à qui ce disque doit beaucoup. On regrettera seulement qu'il s'agisse d'un mini-CD (5 titres).

S'il sort chez un label niçois, ce disque est avant tout parisien né qu'il est de longues nuits de discussions rue des Canettes et rue

des Quatre-Vents. Nostalgiques d'un Paris littéraire où le bistrot était le lieu d'enracinement par excellence, Hôtel Stella célèbre l'absinthe, « **féé verte** » interdit par l'hygiénisme républicain : « **Liberté, j'écris ton nom : Amour, Absinthe, Révolution !** ». Et comme on l'aura compris, le titre de l'album est, après le nom du groupe, un nouvel hommage à Antoine Blondin. Décidément, pour nos jeunes dissidents, « **Paris sera toujours loin de Paris-Plage** » !

Si la chanson d'hommage à Julien Quemeneur, supporter du PSG assassiné par un policier, ne figure pas sur l'album, une excellente reprise de la Ligue noire, chanson des fédéralistes lyonnais anti-jacobins de 1794, est au programme. Comme quoi on peut s'affirmer parisien sans tomber dans l'idéologie centralisatrice...

Pierre LAFARGE

* *Hôtel Stella, Un singe enivré, Alternative-s, CD 5 titres, 8 euros. www.altenative-s.com*

Lectures juvéniles

À l'heure d'Internet et du multimédia, intéresser enfants et adolescents à la lecture devient un défi de plus en plus difficile à relever. Quant à la littérature dite enfantine, elle est, et ce n'est pas nouveau, le vecteur favori d'idées qui ne sont pas les nôtres, quand elle ne véhicule pas une vision historique partisane et tronquée, ou une invitation plus ou moins voilée au satanisme, dont la série *Harry Potter*, d'abondance copiée, ne représente que la partie la plus visible. Se promener dans les rayons spécialisés n'entraîne pas, cependant, que de mauvaises surprises.

Petit Patapon

J'ai déjà vanté les mérites du mensuel catholique *Patapon*, destiné aux six ans et plus, mais très accessible aux plus jeunes par l'intermédiaire de parents ou grands-parents attentifs. Il présente chaque mois la vie d'un saint (sont ainsi parues dans les derniers numéros de courtes biographies des bienheureuses Isabelle de France et Anne de Guigné, ou de sainte Marguerite-Marie), un conte édifiant, tout cela délicieusement illustré par l'abbaye cistercienne de Rieunette ; une bande dessinée – l'histoire de la petite Sima de Calcutta secourue par les sœurs de mère Térésa, à laquelle l'on reprochera simplement un épisode invraisemblable, le vol des saintes espèces confiées à Sima par une religieuse très irréfléchie... –, des jeux, et une série consacrée à la place des animaux dans la vie des saints.

En effet, Dieu ayant créé tout être et rien n'étant en oubli devant lui, les animaux ne lui sont point indifférents. François d'Assise, Roch ou Martin de Porrès le savaient, qui les entourèrent de sollicitude et en reçurent en échange d'extraordinaires marques de gratitude.

C'est dans l'esprit de cette série que Mauricette Vial-Andru publie chez l'éditeur de la revue et destinées à la même tranche d'âge *Les grandes histoires des animaux de la Bible*. Ce joli album propose, de la colombe de l'arche de Noé à l'âne de l'entrée de Jésus à Jérusalem aux Rameaux, quatorze épisodes bibliques impliquant un animal et permettant aux enfants sages de découvrir d'une manière aisée et plaisante les grandes figures et les principaux épisodes de l'histoire sainte. Un vocabulaire simple mais choisi, d'attrayantes illustrations colorées permettront une initiation biblique intelligente en complément d'une catéchèse encore trop souvent déficiente.

Châtiment divin

Moins recommandable est l'album que Francette Vigneron consacre à la *Bête du Gévaudan*. Peu d'énigmes auront autant fasciné que celle de la Bête dévorante qui terrifia, entre 1764 et 1767, les paroisses gévaudanaises par ses attaques ciblées contre des enfants, des jeunes filles et des femmes. Qu'il ne

s'agissait certes pas d'un loup, les contemporains et les louvetiers de l'époque le savaient déjà, et la zoologie moderne n'a fait que le confirmer, sans résoudre le mystère. L'hypothèse privilégiée, hormis l'introduction accidentelle dans la région d'un fauve exotique, peut-être d'une espèce aujourd'hui disparue, échappé d'une ménagerie, demeure celle d'un hybride incontrôlable, chien-loup dressé à tuer, ce qui oblige à conclure que, derrière la Bête, s'en tenait une autre à face humaine. Piste criminelle, donc, avec toute la charge perverse inhérente à pareille série d'assassinats.



C'est précisément pourquoi l'histoire de la Bête n'est pas de celles qu'il faut livrer, dans sa brutalité et son horreur, aux enfants. Or, Francette Vigneron s'adresse à eux, sans rien leur épargner des mutilations subies par les victimes, et en insistant sur leur évident caractère sexuel. Au passage, elle n'omet pas de stigmatiser Louis XV, accusé de n'avoir pas été capable de mettre le monstre hors d'état de nuire, et même d'avoir « monté » la capture d'un grand loup afin de laisser croire le fléau éradiqué ; elle n'oublie pas non plus d'accuser l'Église pour avoir dénoncé « un châtiment divin lié aux débauches », en quoi l'évêque avait parfaitement compris la nature du mal auquel ses ouailles avaient affaire...

Les dessins de Laurent Miny, très réalistes, contribuent à rendre l'album angoissant. Même si les enfants, comme les adultes, aiment parfois jouer à avoir peur, même s'ils sont plus informés et moins innocents que jadis, ce "loup"-là véhicule des fantasmes spéciaux. On ne le révélera donc, non sans précaution, qu'aux plus grands, en leur expliquant beaucoup de choses et en corrigeant les erreurs contextuelles.

Samourais

N'ayez aucun scrupule, en revanche, à mettre entre les mains d'enfants de huit ans et plus les deux premiers tomes des aventures de Zenta et Matsuzo, de Lensey Namioka. D'origine chinoise, c'est par sa belle-famille japonaise installée aux États-Unis

par
Anne BERNET

que, au début des années soixante-dix, la romancière découvrit l'histoire du Japon et la crise traversée par le pays au XVI^e siècle, tandis que se disloquaient les structures féodales et que le Mikado, réduit à un rôle de figurant, assistait, impuissant, au continuel affrontement des seigneurs de la guerre en lutte pour la conquête du pouvoir. Dans cet univers de violence, chaque clan recrutait des "rônins", samourais que les hasards des combats avaient privés de leurs chefs naturels et qui se retrouvaient, désarmés sans attache, obligés de louer leurs services mercenaires.

Zenta, remarquable jeune maître du combat à deux sabres et Matsuzo, son disciple, appartiennent à cette catégorie peu enviable, mais, si Matsuzo a pour ambition d'en sortir en trouvant un seigneur à qui s'attacher, son exigeant camarade, qui les entraîne dans de dangereuses aventures, paraît incapable de se fixer nulle part. La raison en est livrée dès le premier volume, *Le Château du Serpent blanc*, où l'on découvre comment, pour avoir fait à son père des reproches injustes, Zenta, fils d'un des principaux seigneurs de sa province, a choisi de s'en aller et de renoncer à son héritage, s'en jugeant désormais indigne. Or, son père est mort, et un usurpateur, profitant de la faiblesse de sa sœur et de son petit frère, essaie de s'emparer de la forteresse familiale. La légende du Serpent blanc, une aïeule qui revient en cas de danger protéger les filles de la maison, suffira-t-elle à sauver les siens du péril, ou Zenta sera-t-il obligé de se démasquer afin de les tirer du péril ?

Ayant finalement réussi à faire valoir les droits de son frère, Zenta a repris la route pour admirer la floraison printanière dans un site

réputé. Mais lorsque les rônins arrivent, un vandale s'amuse à mutiler les arbres de la région, et les seigneurs locaux sont trop contents de soupçonner les nouveaux venus. Alors qu'ils peinent à se disculper, les deux amis découvrent, ahuris, que, dans *La Vallée des cerisiers brisés*, se trame un noir complot. Pourront-ils démasquer le traître et permettre à Torazo, jeune noble au physique ingrat, de gagner enfin l'estime de son père, victime d'un vassal déloyal ?

Véritables romans de cape et d'épée dans un décor exotique, riches en rebondissements, ces aventures exaltent des vertus chevaleresques communes à toutes les sociétés aristocratiques à travers des personnages soucieux de les pratiquer sans faillir. On trouve aujourd'hui de pires modèles offerts aux adolescents. Un troisième tome paraîtra à la rentrée.

Magnificence de style

Des vertus très voisines, en fait, de celles qu'exaltait Alexandre Dumas, tant dans ses œuvres pour adultes que dans ses écrits destinés aux enfants, car on l'eût scandalisé en lui disant que *Les Trois Mousquetaires* ou *Le Comte de Monte Cristo* seraient un jour entre toutes les mains.

Les Contes pour les grands et les petits enfants avaient rarement, voire jamais, été réédités, ou rassemblés en volume. Lacune comblée par les éditions Omnibus qui proposent un vaste florilège, inspiré du folklore, des mythes germaniques, de l'histoire, quand ils ne sont pas empruntés aux frères Grimm, à Hoffmann ou à Andersen. Il n'est pas peu surprenant de découvrir ici des versions de *La Petite Sirène*, de *La Reine des neiges*, de *Blanche Neige*, rebaptisée *Blanche des neiges*, ou de l'his-

toire d'un casse-noisettes. Plus originales se révèle *La Bouillie de la comtesse Berthe*, exaltation de la charité, ou les aventures de Lydéric. Figurent encore dans ce volume *Othon l'archer*, *La Jeunesse de Pierrot*, les contes dits deux fois, les contes à dire dans une diligence, *Le Capitaine Pamphile*. Indispensables à tous les incondtionnels de Dumas, ces histoires raviront aussi sûrement les adultes que les enfants.

C'est tout aussi vrai des délicieux *Contes d'une grand-mère*, que George Sand écrivit, septuagénaire, pour ses petites-filles. Je ne sais si Aurore et Gabrielle Sand étaient, en leur âge tendre, capables d'apprécier la magnificence de style et d'imagination de leur aïeule dont le vocabulaire botanique déconcerte à l'occasion même le lecteur le plus assidu. Je ne sais si les enfants actuels n'en seraient pas plus dérouterés encore, mais les grandes personnes, elles, ont la certitude de retrouver, en lisant l'histoire du château de Pic Tordu, ou celle de *La Reine Croax*, l'âme de leurs sept ans et l'émerveillement du temps où nous trouvions tout naturel d'entendre causer les grenouilles et les bonnes fées intervenir dans les affaires humaines. Ravissement garanti.

* *Patapon. Douze numéros annuels. Librairie Téqui, 53150 Saint-Cénéry, abonnement de 42 euros (275,50 F) pour la France, chèques à l'ordre de la librairie.*

* *Mauricette Vial-Andru : Les grandes histoires des animaux de la Bible. Téqui, 48 p., 11,50 euros (75,43 F).*

* *Francette Vigneron : La Bête du Gévaudan. Ouest-France, 64 p., 10 euros (65,59 F).*

* *Lensey Namioka : Le Château du Serpent blanc ; La Vallée des cerisiers brisés. Le Rocher, 215 et 290 p., 12 euros (78,71 F) le volume.*

* *Alexandre Dumas : Contes pour les grands et les petits enfants, et autres histoires. Omnibus, 992 p., 24 euros (157,42 F).*

* *George Sand : Contes d'une grand-mère. Garnier-Flammarion, 510 p., prix non communiqué.*

LUS AUSSI

● Jean Rolland : DRAME AU "PRINCE DE GALLES"

Lorsque Serafino, un orphelin italien, découvre assassinée tante Bruna, la lointaine parente qui l'a accueilli chez elle à Cannes après la mort de ses parents, le choc est terrible. Cette mort aurait-elle un rapport avec les activités du défunt mari de Bruna, en possession d'une inexplicable fortune dont on peut douter qu'il l'ait honnêtement gagnée ? Des questions auxquelles Bastien, cousin à la mode de Bretagne, et ses amis scouts vont devoir répondre, tandis que la carrière cinématographique de Serafino prend un tour inattendu.

Si vous ne craignez pas de mettre entre les mains de vos enfants une petite intrigue policière dont le fin mot se révélera un triste adultère, si vous trouvez normal de

livrer des garçons de treize ans au milieu du cinéma, vous trouverez des qualités à ce roman.

* *Téqui, 152 p., 11 euros (72,15 F).*

● Jean-Louis Bru : ROCH DE MONTPELLIER, PÈLERIN DE L'AMOUR

Médecin, dans une Europe dévastée par la peste, Roch soigne les pauvres tout en errant d'un sanctuaire à l'autre. Pris pour un espion, il mourra en prison à Voghera, victime d'une erreur judiciaire. Sur sa tombe, les miracles abonderont, faisant de lui le patron des contagieux et des victimes d'injustice. Cette vie, jadis si populaire, Théo, un étudiant, la raconte à des jeunes de son âge le 16 août, jour de la Saint-Roch. Une initiative sympathique, même si le vocabulaire « jeune, catho branché », em-

ployé même par Roch et ses contemporains finit par agacer.

* *Téqui, 116 p., 8 euros (52,47 F).*

● Aymeric de Beudrap : UNE CHAMBRE VIDE

Ludovic, un étudiant, est déconcerté par l'attitude de nouveaux paroissiens qu'il a aidés à emménager et qui lui portent désormais une affection exagérée. En deuil de leur fils du même âge, ne feraient-ils pas un désagréable transfert ? Et que dire de Claire, leur fille, incapable de surmonter la mort de son frère ? Pour un premier essai, cette chronique d'un groupe de jeunes catholiques en proie aux difficultés de l'existence mais soutenus par leur foi, se révèle une jolie réussite en dépit de quelques naïvetés.

* *Téqui, 300 p., 13 euros (85,27 F).*

Bibelots, gadgets, bidules

Derrière la vitrine de la bibliothèque par **Jean-Baptiste MORVAN** de publicités prometteuses d'outils, d'instruments

thèque, devant les albums des peintres célèbres et les œuvres capitales de Maurras, s'aligne capricieusement le petit peuple des bibelots. C'est une province du royaume, régie par des lutins et capricieux génies, ces deux frères qui ont pour noms Hétérogène et Hétéroclite. Il y a des coffrets à demi-

élaborés pour rendre la vie facile. Je me reproche parfois mon indifférence à l'égard de la plupart de ces "gadgets" qui, sans doute, à la fin de leur carrière, iraient dormir en un recoin de cave ou de grenier. Tout au plus ils persévéraient dans leur modeste destinée d'outils proposés aux usages quotidiens de la cuisine ou du jardin. S'ils sont méprisés au terme de leur existence utilitaire, ou dès un début d'usage trop décevant, ils seront classés dans la catégorie de "bidules".

L'attachement aux bibelots est-il la marque d'une déraison sénile ? Ils ont quelque chose à nous dire.

emplis d'autres bibelots, et qui voient avec ces plaisants presse-papier de verre intérieurement ornés de fleurs, que l'on désigne malencontreusement du nom, quasi-médical ou industriel, de "sulfures". La plupart de ces objets s'honorent du nom de "souvenirs" bien que, précisément la mémoire hésite généralement à leur assigner une référence précise.

Certes, d'aucuns ont leur acte de naissance inscrit sur le couvercle ou sur le pourtour, comme cette petite boîte ramenée des Haras du Pin. D'autres doivent ma certitude à leur caractère enfantin, comique ou farfelu : telles sont les auto-miniatures rapportées des États-Unis par de jeunes neveux, ou encore ce "chapelet" oriental acheté à une échoppe dans une rue d'Athènes en même temps qu'un cigare ; j'avoue qu'en ce temps-là je sacrifiais volontiers à ce vice tabagique jadis illustré par maint poète, et dénoncé maintenant par les âmes vertueuses, philanthropiques ou travaillées par la passion prédicante...



Les "bidules" ne sont guère susceptibles d'une adoption familière et quasi familiale. Peut-être est-ce parce que le mystère n'entre pas dans leur vocation : une vertu que possèdent paradoxalement les bibelots, que souvent l'énigmatique fantaisie dont ils sont nantis inclut dans le prestige du royaume : le royaume français de chacun de nous, pourvu de l'esprit d'enfance..

Philosophie du "divertissement"

Je retrouve dans le capharnaüm de ma vitrine aux bibelots une petite boîte ronde à couvercle de verre, on dirait bien un reliquaire : à l'intérieur on voit un objet bizarre, brin de tissu ou cheveux ? Et on lit sur une minuscule bande de papier cette phrase sibylline : « **Amicus noster dormit** ». De qui, et de quoi, a-t-on voulu dans la famille, en un temps "très jadis", perpétuer le souvenir ? Je crois que les bibelots ont leur place dans la philosophie du "divertissement" prôné par Pascal...

Énigmatique fantaisie

L'attachement aux bibelots est-il la marque d'une déraison sénile, d'une manie sempiternelle, d'une sorte de revanche sur les utilités prosaïques de l'existence ? Chaque jour ou presque, le courrier me dispense une abondance

Histoire et providence

Jeanne d'Arc a aujourd'hui moins de sceptiques qu'elle n'en trouva de son temps. Dès le jour où une force mystérieuse poussa cette jeune fille de dix-huit ans à quitter son père, sa mère et son village pour sauver la France, les objections ne manquèrent jamais. Jamais elles ne la découragèrent. Ceux qui crurent en elle, le peuple le premier, eurent raison contre les raisonneurs. Et ceux-là mêmes qui n'avaient pas la foi, mais qui voulaient le bien du royaume, se dirent qu'après tout les affaires étaient si bas qu'on ne risquait

rien à essayer ce concours providentiel. La cause du dauphin ne pouvait plus compter que sur un miracle. Et ce miracle, la France l'attendait, car à peine Jeanne d'Arc fut-elle partie de Vaucouleurs pour se rendre auprès de Charles VII, que son nom vola de bouche en bouche et rendit courage aux assiégés d'Orléans.

Jacques BAINVILLE

* Jacques Bainville : Histoire de France, Tallandier, collection "Texto", Paris, 2007, p. 122.

Jacques Bainville est connu pour être un penseur à l'exceptionnelle lucidité employant son intelligence lumineuse à dégager des lois, les lois de l'Histoire. Ne se laissant pas submerger par la complexité et la confusion de la matière historique, ni par les facilités d'une affectivité de type romantique qui ravit autant qu'elle aveugle, il voit les principes et les conséquences. Certes il n'ira pas jusqu'à dire, comme Hegel, que « **tout ce qui est réel est rationnel et que tout ce qui est rationnel est réel** », mais c'est un fait qu'avec lui l'Histoire devient lisible et matière à enseignements.

L'historiosophie bainvillienne

Il y aurait quelque danger, cependant, à réduire la discipline historique au type d'investigation bainvillien, essentiellement politique, aussi utile, fécond et pertinent soit-il. Deux grands historiens de tradition d'Action française : Pierre Gaxotte, en intégrant les grands acquis de l'École des Annales, et surtout Philippe Ariès, beaucoup plus sensible aux modalités subtiles du "temps de l'Histoire" et au peu de compréhension et de maîtrise de la politique a souvent des événements, favorisèrent, à cet égard, des progrès notables. Mais il y aurait également de l'injustice à ignorer ce qu'il peut se trouver, chez Bainville, de sensibilité et d'attention à la part d'irrationnel et de hasard que présente(nt) le(s) devenir(s) historique(s), ainsi que la conscience qui est la sienne du caractère parfois non ou peu pen-

sable des "faits". À preuve, ce texte de l'*Histoire de France*, d'une particulière profondeur.

Scepticisme et décision

Plusieurs fils en forment la trame ; il y a d'abord la vérité politique qui constitue un de ces "enseignements" dont nous avons parlé, à savoir que c'est la légitimité du Charles VII ("le roi de Bourges", notre roi de dérision) qui, seule, pouvait sauver la France. Là, rien de plus normal, si l'on peut dire. – Ou rien de moins propre à étonner les royalistes en tout cas. Mais s'y ajoute la dimension de la "force mystérieuse" et du "miracle" qu'on eût cru réservée à Michelet, et que Bainville, d'évidence, intègre comme une donnée historique – lui le réputé sceptique...

Le scepticisme justement ! Comme pour renforcer le poids du dit possible miracle, Bainville insiste sur le manque de "foi" : le scepticisme triomphait beaucoup plus qu'"aujourd'hui", où nous connaissons au moins la suite heureuse de l'histoire. Et la lucidité, sans nul doute, devait être du côté des "raisonneurs" – bref de ceux que l'on aurait volontiers qualifiés de "Bainville de l'époque" ! Mais justement, Bainville ne se trouve peut-être pas là où on voudrait qu'il soit. D'abord il affirme cette vérité si importante – elle fait même presque toute notre espérance aujourd'hui... – que c'est le *peuple* qui eut, avec quelques rares membres de l'élite de l'époque, « **raison contre les raisonneurs** » (belle formule !). Et là, on se dit que Bainville, pour cause de son

amour de la France – lequel amour ne saurait se réduire aux intérêts ou à la vision du monde d'une caste, étant englobant et désintéressé – est bien "du peuple". (D'ailleurs nous sommes tous du peuple, disait Pascal.)S

Surgit, en second lieu, une autre hypothèse, qui augmente la complexité du texte, en ajoutant un nouveau fil à sa trame, à savoir que, oui, Bainville aurait bel et bien pu être un de ces "raisonneurs" froids et sceptiques, mais qui, voulant tout de même le « **bien du Royaume** », se laissèrent aller à tenter le coup de ce « **concours providentiel** » – peut-être fruit de l'illusion, comme leur scepticisme ne pouvait que le leur susurrer, mais tout de même bien réel par ses effets et diablement efficace.

Qu'il faut croire raisonnablement en la Providence

Il est difficile de savoir où se situe Bainville. Seul son amour de la France, dont Maurras avait achevé de lui apprendre combien il en était débiteur, est parfaitement sûr, comme l'est également la leçon qu'il semble nous transmettre ici. Elle est qu'en politique, il faut savoir compter sur la Providence... quant bien même on n'y croirait pas tout à fait intellectuellement, ou pas toujours. Et peut-être est-ce à ceci que se laisse reconnaître un autre aspect de la légendaire lucidité de notre auteur, qui est de s'ouvrir au "mystère" et de *parier* sur lui. – Une lucidité qui pourrait bien faire défaut aux purs rationalistes.

Francis VENANT

L'ACTION FRANÇAISE TARIF DES ABONNEMENTS

1. Premier abonnement France (un an)	76 €	5. Abonnement de soutien (un an)	150 €
2. Premier abonnement Étranger (un an)	85 €	6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an)	45 €
3. Abonnement ordinaire (un an)	125 €	7. Outre-mer (un an)	135 €
4. Abonnement de six mois	70 €	8. Étranger (un an)	150 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom Prénom

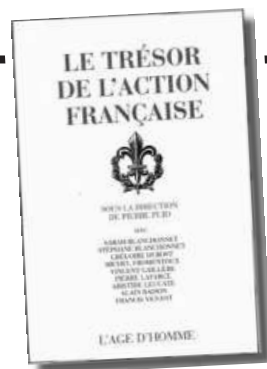
Adresse

Code postal Ville

Tél. Courriel

Entourez le numéro correspondant à votre abonnement

Bulletin à retourner à L'Action Française 2000
10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – C.C.P. Paris 1 248 85 A



LE TRÉSOR DE L'ACTION FRANÇAISE

Sous la direction de Pierre PUJO
Avec Sarah BLANCHONNET, Stéphane BLANCHONNET, Grégoire DUBOST, Michel FROMENTOUX, Vincent GAILLÈRE, Pierre LAFARGE, Aristide LEUCATE, Alain RAISON, Francis VENANT

Depuis sa fondation en 1899, l'école d'Action française a produit un nombre considérable d'ouvrages de critique historique, politique, littéraire, qui, ensemble, constituent un trésor. Trente et un de ces ouvrages ont été sélectionnés pour faire l'objet d'articles publiés dans L'Action Française 2000 en 2004 et 2005...

Éd. de l'Âge d'homme, 138 p., 20 €. Disponible à nos bureaux : 22,11 € franco (chèque à l'ordre de la PRIEP).



CENTRE ROYALISTE D'ACTION FRANÇAISE



CAMP MAXIME REAL DEL SARTE 2007

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ D'ACTION FRANÇAISE

Au château de Lignièrès (Cher)

dans la propriété de S.A.R. le prince Sixte-Henri de Bourbon Parme

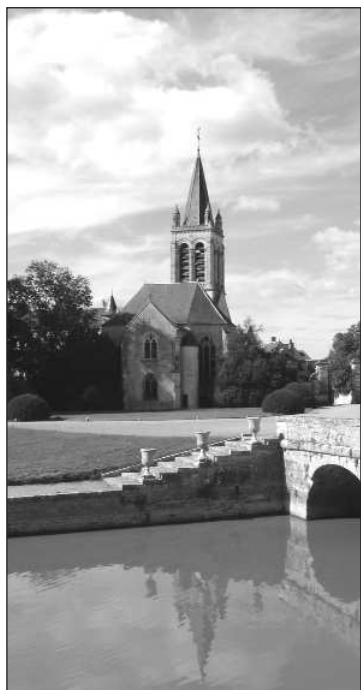
Du vendredi 17 au dimanche 26 août

Le CMRDS est ouvert à tous les jeunes entre 15 et 35 ans, désireux de se former à la politique nationaliste et royaliste.

Participation aux frais : 160 euros. Dix jours, nourriture et hébergement compris.
Pour les intermittents du camp le tarif est de 20 euros par jour.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Camp Maxime Real del Sarthe, c/o PRIEP, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris
<http://cmrds.actionfrancaise.net> - cmrds@actionfrancaise.net - 06 80 56 37 29
Chèques à l'ordre du CMRDS.



PROGRAMME DES CONFÉRENCES :

La question sociale
par Pierre Lafarge
Julien Freund
et la notion de politique
par Pierre Navarre
Islam et Islamistes
par Sébastien de Kererro
Bainville, la France,
l'Allemagne et l'Europe
par Gérard Bedel
Le pouvoir royal magnifié
par Corneille
par le professeur Arveiller
Nation européenne ou Europe
des nations
par Thibaud Pierre
Le droit des animaux, un défi
contre la nation
par P.H. Hanssen-Catta
Domination d'un adversaire
par Michel Michel
Les 40 rois qui en 1000 ans
firent... le français
par Sarah Blanchonnet
La politique expérimentale
par Philippe Champion
L'idée de nation et son avenir
par Stéphane Blanchonnet
Le politique d'abord
par Philippe Champion
Féminisation de la société
par Alain Sorat
Bilan de la génération Maurras
par S. Roussillon
La fédéralisme
par Pierre Carvin
Les dérives associatives
par P.P. Kaltenbach
Pourquoi Maurras
aujourd'hui ?
par Philippe Roch
La monarchie capétienne
par Michel Fromentoux
Monarchie et souveraineté
par Aristide Leucate
Efficacité économique, justice
sociale et monarchie
par Philippe Roch

SAMEDI 25 AOÛT

JOURNÉE PORTES OUVERTES

Les bureaux
de L'AF 2000
et du Centre
royaliste
d'Action française
seront fermés
du samedi 4 au
dimanche 19 août.
RÉOUVERTURE
LE LUNDI 20 AOÛT.

AU PROGRAMME

Table ronde sur la politique française
Apéritif amical, déjeuner autour des princes
Conférence de l'abbé Guillaume de Tanoüarn
sur "Nationalisme intégral et laïcité à travers L'Ordre et le Désordre de Maurras"
Débat avec Gérard Leclerc sur "L'inventaire intellectuel de l'Action française"
Dîner barbecue, soirée dansante sur le thème "Black Velvet".
Et toute la journée, tables d'auteurs et stands de l'AF ou de ses amis.

INSCRIPTIONS AVANT LE 22 AOÛT

Participation aux frais : 30 euros par personne.
Les chèques libellés à l'ordre du CMRDS doivent être envoyés à l'adresse suivante :
Université d'été, Thibaud Pierre, Château de Lignièrès, 18160 Lignièrès.



10, RUE CROIX-DES-PETITS-CHAMPS,
75001 PARIS
TÉL : 01-40-13-14-10 - FAX : 01-40-13-14-11
DANS LA LIGNE DU MOUVEMENT FONDÉ
PAR PIERRE JUHEL

PRÉSIDENT : PIERRE PUJO
VICE-PRÉSIDENT :
STÉPHANE BLANCHONNET
CHARGÉS DE MISSION
FORMATION : PIERRE LAFARGE
SECRETARE GÉNÉRAL DES ÉTUDIANTS :
THIBAUD PIERRE
ADMINISTRATION :
Mlle DE BENQUE D'AGUT

COTISATION ANNUELLE :
MEMBRES ACTIFS (32 €),
ÉTUDIANTS, LYCÉENS, CHÔMEURS (16 €),
BIENFAITEURS (150 €)

Tes père et mère honoreras

La notion de péché est clairement définie dans le catéchisme catholique, mais qui s'en souvient ? Du péché contre les commandements de Dieu et ceux de l'Église, dont on se repentait personnellement, notre époque qui ne sait plus le sens des mots est passée à l'idée de péché idéologique culpabilisant toute une communauté. Ainsi du nationalisme, que même des évêques semblent avoir rangé parmi les nouveaux "péchés"... Il va de soi que l'accusation ne saurait troubler les maurrassiens que nous sommes. Le nationalisme français n'est autre que le devoir de sauvegarder l'héritage national et de rechercher les lois qui conviennent à notre pays pour se maintenir dans sa souveraineté, donc dans son être national. Pour l'Église qui commande d'« honorer ses père et mère afin de vivre longuement », il ne saurait y avoir là un "péché". Du reste, quand les papes ont été amenés à émettre un avis sur le sujet ils n'ont jamais condamné le nationalisme en soi, mais seulement le nationalisme « outré » ou « exagéré » ou « déréglé » (Pie XI). La différence est très nette entre, d'une part, les nationalismes fondés sur de prétendues volontés populaires qui ne sont que des volontés de puissance de tel parti ou de tel individu et, d'autre part, le nationalisme français fondé sur une longue histoire, sur une communauté de destin à travers les âges, sur un art de vivre propre qui est une manière d'être au monde et, par là, de s'élever à l'universel. Cela dit, à l'Action française, nous ne sommes pas fascinés des mots en "isme" et Maurras lui-même déplorait qu'il ait fallu au début du XX^e siècle créer « un état d'esprit nationaliste » pour défendre une nation que ses institutions elles-mêmes ne protégeaient plus contre l'ennemi de l'extérieur ni de l'intérieur. C'est dire l'importance du travail de redressement des esprits auquel il faut sans cesse s'atteler dans une France qui depuis deux siècles ne s'incarne plus d'âge en âge dans une famille royale. La nation est plus que jamais en danger, et cela nous force à pratiquer un nationalisme qui soit essentiellement un nationalisme de défense, nullement agressif envers quelque autre nation que ce soit. Cette question est plus que jamais d'actualité et nous ne pouvons que nous réjouir que Renaissance catholique ait organisé en juillet son université d'été sur le thème : Le nationalisme est-il un péché ? Yves Lenormand s'y trouvait et nous rend compte ici des conférences et des débats fructueux de ces trois journées.

Michel FROMENTOUX

Non, le nationalisme n'est pas un péché

Renaissance catholique a organisé son université d'été du 14 au 17 juillet dans le cadre magnifique de Grand'Maisons à Villepreux, autour du thème : *Le nationalisme est-il un péché ?*, thème actuel, puisqu'en face des assauts socialistes et mondialistes, ce terme a toujours mauvaise presse, en Europe tout au moins. Après le mot de bienvenue de **Jean-Pierre Maugendre**, président du mouvement, qui salua le rappel à Dieu de Daniel Raffard de Brienne décédé le 7 juillet, après avoir appris la parution du **motu proprio** concernant l'officialisation de la messe de saint Pie V, dont il avait fait l'un des combats de sa vie, il appartenait au professeur **Claude Rousseau** de poser la question sur le plan philosophique : « **Qu'est-ce qu'une nation ?** ». Une nation, c'est un peuple qui a pris conscience de lui-même et qui a accepté des lois, c'est-à-dire qui a construit un État. L'homme étant un être fini, la philosophie traditionnelle pense que les nations sont indispensables pour que chacun puisse aimer son prochain. Seul Dieu peut aimer tous les hommes. Comme disait Maurras, qui fut souvent cité durant ces quatre jours, la nation est d'abord une « **amitié** ». C'est pourquoi l'Église traditionnelle et les papes ont toujours défendu un nationalisme sain.

Michel De Jaeghere a posé ensuite la question de savoir quelle avait été la raison du conflit entre le christianisme primitif et l'empire romain, autrement dit les persécutions contre les chrétiens avaient-elles des raisons politiques ? Le christianisme a-t-il hâté la chute de Rome ? À ces deux questions il a répondu par la négative. On dit toujours que c'est à cause du monothéisme et de leur refus d'adorer l'empereur et les idoles que les chrétiens furent persécutés, mais on oublie que les Juifs étaient dans le même cas qu'eux et ils furent tolérés...

Mondialisme et islamisme

Le mondialisme, qui nie la diversité du monde et des peuples est un projet porté aujourd'hui par les États-Unis qui se heurtent à la rivalité de la Chine, et dans une

moindre mesure de la Russie. Aussi, comme l'a montré **Aymeric Chauprade**, l'Amérique veut-elle affaiblir ses rivaux : la Russie en suscitant des révolutions comme en Ukraine ou en Géorgie et en créant un bouclier anti-missiles, l'Europe en la pressant d'intégrer la Turquie, la Chine, en contrôlant toutes les ressources pétrolières. Comme la Russie contrôle à elle seule 25 % des ressources énergétiques, les Américains cherchent à l'opposer à l'Europe.



Charles Maurras, le maître du "nationalisme intégral"

En face de ce mondialisme évangéliste on trouve l'islamisme qui est une conséquence de la création de l'État d'Israël, ainsi que du sentiment de revanche que les Arabes ont à prendre à la suite de la longue décadence qu'ils ont subie depuis le XVI^e siècle. La décolonisation bâclée qui a ressemblé à une déroute et la déchristianisation consécutive au Concile, ont montré aux musulmans les plus fanatisés que c'était l'heure de la revanche.

Philippe Maxence a opposé les gallicans et les ultramontains, en soulignant les dangers présentés par les premiers, et en faisant ressortir que l'ultramontanisme est né de la disparition du roi, protecteur de l'Église et "évêque du dehors". Jusqu'en 1926, l'Action française fit la synthèse entre ces deux tendances, c'est-à-dire entre l'obéissance légitime au pape en matière spirituelle, et l'indépendance en matière politique. Sa condamnation bouleversa ce nécessaire équilibre.

Il revenait à **M^e Tremolet de Villers** d'opposer le patriotisme

d'ancien régime, patriotisme charnel à base d'amour, et le nationalisme révolutionnaire fondé sur l'idéologie, porteur de haines et de guerres depuis plus de deux cents ans.

Patriotisme et nationalisme

L'abbé **Bruno Schaeffer**, en partant des encycliques, a montré que le nationalisme, y compris le nationalisme intégral, est parfaitement compatible avec les enseignements du magistère, car le nationalisme véritable est source de justice et de charité. Il n'y a que le nationalisme exagéré totalitaire, issu de la révolution, qui soit condamné par l'Église.

Avec son extraordinaire talent, **Jean Madiran** a parlé de Maurras et du "nationalisme intégral". Maurras a fait la synthèse politique des différents auteurs contre-révolutionnaires. Il a été le co-inventeur, avec Barrès, du nationalisme français et l'inventeur du nationalisme intégral, c'est-à-dire du nationalisme qui va jusqu'au bout de sa conséquence logique, jusqu'à la monarchie seule capable de sauver la France. Maurras a été hanté en effet par la survie de notre pays.

Philippe Prévost a ensuite étudié la condamnation de l'Action française en montrant que cette condamnation n'avait obéi à aucune règle de droit, et que ses causes avaient été politiques et non pas religieuses, comme le prouve la levée de la condamnation en 1939. En effet, les prétendus hérétiques de Pie XI ont été réintroduits dans l'Église sans qu'ils aient abjuré leurs erreurs imaginaires. Les archives du ministère des Affaires étrangères confirment cette hypothèse, à défaut de celles des principaux acteurs de cette affaire qui ont, comme par hasard, brûlé ou disparu...

Philippe Conrad a retracé avec brio la naissance du sentiment national au Moyen-Âge. Les chroniqueurs de l'époque faisaient remonter l'origine des dynasties (mérovingiens, carolingiens et capétiens) aux Troyens à l'exemple des Romains, afin de leur donner plus de lustre. On était loin de la vérité historique, mais on peut se demander si la prise de la Bastille

célébrée de nos jours par la république ne relève pas du même genre mythologique.

« **Tous les nationalismes se valent-ils ?** » À cette question, **Christophe Revillard** répondit que, par essence, toutes les nations se valent, mais qu'existentiellement elles sont inégales, tout comme les hommes. Par sa mission chrétienne, sa durée, la France devrait être la première des nations, mais depuis le prétendu siècle des Lumières, notre pays s'épuise à défendre de vaines idéologies. Aujourd'hui, la république repose sur le laïcisme ou les droits de l'homme. C'est tout dire !

Européisme et immigration

C'est en vertu de ces absurdités que la France est rongée par l'immigration, comme le fit ressortir **Jean-Pierre Maugendre**. Depuis le regroupement familial, les étrangers peuvent venir pour s'installer, pour profiter, voire pour nous coloniser. Les Français de souche se sentent progressivement remplacés par des peuples venus de partout. Il faudrait supprimer de toute urgence le droit du sol et la double nationalité qui constituent un véritable scandale.

Enfin et très brillamment, **Bruno Gollnisch** a montré que l'Union européenne était une construction anti-nationale à cause de l'extension infinie de ses compétences, de la création d'une citoyenneté européenne destinée à remplacer les citoyennetés nationales, de l'utilisation d'un régionalisme dévoyé, de l'insertion dans le mondialisme et du mépris des peuples, ce qui est congénital à la démocratie. Ainsi, après le rejet de la constitution européenne M^{me} Merkel déclara : « **Gardons la substance, mais changeons les mots** ». Ainsi ne parle-t-on plus de constitution, mais de traité simplifié, alors que l'essentiel de la constitution s'y trouve. On ne fait plus référence aux symboles européens, mais ils sont toujours là. De même, on fait référence à la charte des droits, bien qu'elle n'apparaisse plus dans le traité. Le ministre des Affaires étrangères disparaît au profit d'un haut représentant... L'Union européenne joue contre l'Europe car elle refuse toute définition de ses frontières et toute référence au christianisme.

Signalons enfin qu'un remarquable DVD *Gaston* fut projeté le 15 juillet. Ce DVD raconte le drame d'un retraité, qui ne parvient plus à vivre en paix dans son village, envahi par des Marocains qui font régner la terreur. Exaspéré, il tire sur cinq d'entre eux et les blesse. Incarcéré, il se suicide deux jours plus tard. On peut acheter le DVD pour 20,00 euros plus 4 euros de frais de port auprès de D.P.F., 86190 Chiré-en-Montreuil.

On peut féliciter les organisateurs, en particulier Jean-Pierre Maugendre et Michel De Jaeghere, pour la réussite de ces quatre journées qui ont vu passer plus de trois cents personnes.

Yves LENORMAND

LE CHRISTIANISME VA-T-IL DISPARAÎTRE ?

■ Les actes de l'université d'été sur le nationalisme seront publiés ultérieurement. En attendant, lire les actes de 2001 qui viennent de paraître sous le titre *Face à la sécularisation, le christianisme va-t-il disparaître ?* L'analyse de la crise de l'Église y voisine avec la recherche des causes de la mise en accusation du catholicisme, la description clinique des progrès de l'immoralité politique avec la mise en perspective des enjeux du pontificat de Benoît XVI. Textes de Michel De Jaeghere, Jean Sevillea, Jean-Marie Le

Méné, Jean-Baptiste Geffroy, Philippe Conrad, Daniel Raffard de Brienne, abbé Claude Barthe, abbé Guillaume de Tanoüarn, Jacques Oswald, Aymeric Chauprade, Pierre Darnac, Jean-Pierre Maugendre.

* L'ex : 20 euros + 3 euros pour frais de port. Renaissance catholique-Publications, 89, rue Pierre Brossette, 92130 Issy-les-Moulineaux.

* www.renaissancecatholique.org